

# Les Haies

Janvier 2021

N°38



**ACTUALITES**  
**EQUIPE MUNICIPALE**  
p.10



**TEMPS FORTS**  
**DISTRIBUTION DE MASQUES**  
p.23



**ACTUALITES**  
**BLOC COMMUNAL**  
p.13

# Sommaire

## LE MOT DU MAIRE

p.03

## VIE COMMUNALE

La Mairie vous accueille	p.04
Rencontrez vos élus	p.04
Conseils Municipaux	p.04
Fil des Haies	p.04
Site internet	p.04
Facebook	p.04
Boite à Idées	p.04
Agents Municipaux	p.05
CCAS	p.05
Résultat concours photo 2020	p.06
Prochain concours photo 2021	p.06
Nuisances sonores	p.06
Avis aux propriétaires de chiens	p.06
Cimetière	p.07
Locations de salles	p.08

## ACTUALITES

Au niveau communal	p.10
Du côté de l'agglomération	p.18

## TEMPS FORTS

p.22

## GRANDIR AUX HAIES

Petit enfance	p.24
Ecole	p.25
Garderie	p.25
Cantine	p.26
Représentants parents élèves	p.26
Anims Jeunes	p.27

## ASSOCIATIONS

Les Haies Books	p.28
La chasse	p.28
Association culturelle	p.29
Bibliothèque	p.30
Les Zazous	p.31
Le Sou des écoles	p.32
Les Haies en fleurs	p.33
La pétanque	p.33

## HISTOIRE

Les relevés météo	p.34
-------------------	------

## INTERCOMMUNALITE

FNACA	p.35
Syndicat du Fautre	p.35
ASQV	p.37
La Paroisse / Secours catholique	p.39
Maintien à domicile / Téléalarme / l'AIAD	p.40
Parc du Pilat	p.41

## AINSI VA LA VIE

p.43

## VOUS LES CONNAISSEZ

p.44

## AGENDA

p.47

## NUMEROS UTILES

p.48

### Les Haies

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

### Adresse :

450 rue des Champs Blancs  
69420 LES HAIES  
mairie@leshaies.fr  
Tél : 04 74 56 89 99

### Directeur de la publication et rédaction :

Thierry Sallandre

### Rédacteurs :

conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

**Création graphique :** POINTE D'AZUR - Les Haies

**Impression :** Imprimerie Caradot - Pélussin  
Magazine gratuit distribué sur toute la commune.



# Le Mot du Maire

Cher(es) Toutes et Tous,

Je suis très heureux de m'adresser à vous après une année 2020 très mouvementée.

Une élection municipale bouleversée par une situation sanitaire compliquée, mais Laurence LEMAITRE a géré la situation de main de Maire, l'École, la Garderie, la Cantine et la continuité du service avec les Employés municipaux. Nous avons fêté 1 mariage et 1 pacs et eu 7 naissances, je pense que l'année 2021 sera une très bonne année en nombre de mariages et de pacs, ceux prévus et ceux reportés.

La nouvelle Equipe s'est mise au travail de suite pour engager les travaux, attribuer à chacun des conseillers

une commission communale, reprendre les sujets et les faire perdurer.

L'engagement de chacune et chacun des Adjoint(e)s, Conseillères et Conseillers est total, ils sont dévoués à l'évolution, l'entretien de notre merveilleuse commune.

Prendre contact avec tous les acteurs, les associations, les administrations n'est pas simple, car les chemins de l'administration sont très sinueux pour atteindre le bon interlocuteur, ou le bon service et comprendre le fonctionnement de cette institution.

Nous avons pu effectuer les travaux de remise en état des bâtiments communaux, réfection d'un appartement et la création d'un appartement dans les combles, super sympathique, au-dessus de la cantine. Nous souhaitons faire profiter les Hayardes et Hayards en priorité de cette location.

Des projets sont en cours comme l'extension du cimetière, le remplacement de l'ensemble des éclairages de la commune par des éclairages LED ainsi que le projet de désimperméabilisation de la cour d'école, et l'installation à la Madone d'une antenne pour enfin recevoir, du moins je l'espère, je ne suis pas un professionnel de la communication, la 4G sur l'ensemble de la commune.

La vie associative, essentielle pour la vie de notre superbe village, a été suspendue et pourtant très active dans l'ombre prête à dégainer les animations, les projets dès que la situation le permettra.

Un énorme remerciement, énorme n'est pas exagéré car la situation était et est toujours loin d'être simple, à l'ensemble des employés communaux pour la gestion administrative, l'organisation d'accès aux services de la commune à l'ensemble des Hayardes et Hayards, l'entretien de la commune ainsi que l'accompagnement des enfants à l'école, garderie et cantine. Sachez que vos projets sont nos projets donc n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour que nous puissions, avec votre implication, les réaliser ; l'ensemble de l'Equipe est à votre disposition tous les vendredis après-midi jusqu'à tard dans la soirée parfois. Il est nécessaire que chacun d'entre nous respecte les recommandations sanitaires pour qu'enfin nous puissions de nouveau animer notre merveilleux village.

Toute l'Equipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année 2021 des plus enrichissantes.

**Thierry SALLANDRE, Maire**

Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.  
Mardi de 8h30 à 12h.  
Vendredi de 16h30 à 19h.

## RENCONTREZ VOS ÉLUS

Tout au long de l'année, quel que soit l'objet de votre demande, vous avez la possibilité de rencontrer le maire et les élus lors des permanences en mairie. Elles ont lieu sans rendez-vous les **vendredis de 16h30 à 19h**.

## CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village ? Comprendre comment les décisions sont prises ? Assister aux débats lors des Conseils ? Sachez que nos séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le site internet : [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr). Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

## LE FIL DES HAIES

Chaque fin de mois, recevez dans votre boîte aux lettres électronique, tout ce qui fait l'actualité aux Haies : agenda, manifestations communales et associatives, informations pratiques, travaux en cours, des nouvelles intercommunales, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Si vous ne le recevez pas, **transmettez à la mairie votre adresse mail**, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun cas transmise à un tiers. Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible.

**Faites-vous connaître.**

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr) dans la rubrique Communication.

**Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.**

## BOÎTE À IDÉES

N'oubliez pas qu'une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations. Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.



## SITE INTERNET

Le site Internet : [www.leshaies.fr](http://www.leshaies.fr) est là pour répondre à toutes vos questions au quotidien. Retrouvez aussi toutes les actualités du village, sa lettre mensuelle... Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne. Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles

## PAGE FACEBOOK

La page Facebook créée en mars 2016 compte aujourd'hui plus de 450 abonnés ! Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter. <https://www.facebook.com/leshaies69420/>



Les Haies  
Ville



## LES AGENTS MUNICIPAUX

Le 31/08/2020 les nouveaux élus ont rencontré les employés municipaux pour mieux faire connaissance.

Début octobre 2020, les deux employées de mairie ont suivi deux jours de formation PLU (Plan Local d'Urbanisme) au siège de Vienne Condrieu Agglomération ainsi que les élus en charge du PLU.

Fin octobre, les deux cuisinières ont suivi dans leur cantine, une formation réalisée par Philippe Galley, diététicien et nutritionniste, du collectif Les Pieds dans le Plat. Le thème du jour était la nutrition avec en point d'orgue le sucre et les matières grasses.

Nouveaux élus et employés municipaux



## CCAS

*« C'est un plaisir, chaque mois de janvier,  
Dans cette belle salle que de nous retrouver.  
Toute l'équipe pour vous s'est mobilisée,  
Conseillers, CCAS, et notre célèbre Noël Gardier. »*

C'est par ces vers que Laurence Lemaitre a débuté le poème qu'elle a écrit pour traduire son émotion et celle de l'équipe municipale pour son dernier repas des Aînés comme maire. Le dimanche 19 janvier 2020, les Aînés se sont donc retrouvés dans la salle Pierre Bret au Fautre pour le traditionnel repas organisé par le CCAS et offert par la municipalité.

Le délicieux repas préparé par le traiteur 4S Réception a été animé par le musicien et chanteur Noël Gardier, fidèle à ce rendez-vous depuis plusieurs années. Les convives ont été invités à participer au célèbre jeu « questions pour un Hayard », une amicale compétition entre les tablées qui a montré la richesse des connaissances et des souvenirs.

Pour citer, encore une fois, le poème de Laurence Lemaitre :

*« C'est un rendez-vous qu'on ne voudrait jamais manquer »..*

Les membres du CCAS ont apporté un colis à ceux qui ne pouvaient pas être présents.





## RÉSULTAT CONCOURS PHOTO

À année particulière, vote particulier... Comme nous n'avons pas pu nous retrouver le 11 novembre pour découvrir les photos réalisées par les photographes amateurs du village qui ont participé au 5<sup>ème</sup> concours photo organisé par la municipalité, le vote s'est fait à distance, sur Facebook.

Ainsi, le jury constitué des internautes a choisi la photo représentant une vue de la « Croix des dames » route des Brosses, prise par **Jean-Claude Faya**.

C'est ce cliché qui fait la première page de ce bulletin. Merci à tous les autres participants dont vous découvrirez une partie des clichés au fil des pages de ce bulletin.

## NOUVEAU CONCOURS PHOTO 2021 (Janvier à octobre 2021)

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit «**Un champ de céréales aux Haies**» pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie.

Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2022 et le site internet. Le lauréat fera la première page !

Le thème de cette année tourne autour de la nature, ses couleurs et ses saisons... La palette est largement ouverte.

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques au plus tard **le 27 octobre 2021** par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

**A vos appareils !**

## NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou jardinage (tondeuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30,
- les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H,
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Les nuisances sonores du voisinage (regroupant tout dérangement à la tranquillité des voisins entre 22H et 7H) sont susceptibles d'être verbalisées.



## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Si vos animaux restent à l'extérieur de jour comme de nuit, faites attention aux aboiements pour ne pas gêner le voisinage.

La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Ils peuvent présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes.

## Quels soins si vous êtes mordu par un chien ?

Une plaie ou une griffure causée par un animal peut entraîner des infections (staphylocoque, pasteurellose, rage...) et des séquelles esthétiques. Vous devez nettoyer la plaie, la désinfecter et la panser avec des compresses stériles. Consultez un médecin ou allez aux urgences.

## Quelle procédure ?

- Vous devez déclarer cette morsure en mairie.

- Obligations pour le propriétaire du chien :

\* Afin de protéger la personne mordue, vous avez l'obligation de faire examiner votre chien par un vétérinaire 3 fois dans les 15 jours qui suivent la morsure.

Cette disposition légale est obligatoire même pour les chiens correctement vaccinés contre la rage, car aucun vaccin n'assure une protection absolue et la rage est une maladie toujours mortelle chez l'homme dès l'apparition des premiers symptômes.

\* Contactez aussi votre assurance responsabilité civile : elle est susceptible de prendre en charge les frais de visite et surtout les dommages provoqués par votre chien à la personne mordue.

\* Vous avez aussi l'obligation de soumettre votre chien à une évaluation comportementale pendant le délai de surveillance sanitaire vétérinaire.

\* Prenez vous-même les mesures immédiates et adaptées pour prévenir toute récurrence de morsure : réparer le grillage, promener votre chien en laisse ...

## CIMETIÈRE

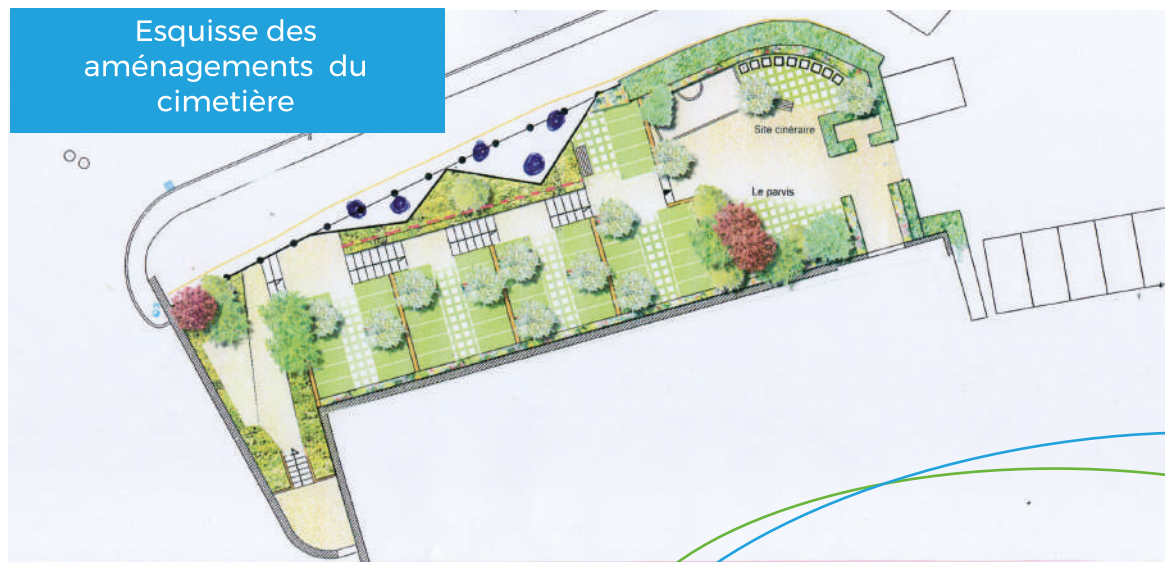
Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers.

Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant
Pleine terre 2,75 m <sup>2</sup>	15 ans	100 €
	30 ans	200 €
Pleine terre 5,50 m <sup>2</sup>	15 ans	200 €
	30 ans	400 €

Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant
Tarifs de concession de cases du columbarium	15 ans	150 €
	30 ans	280 €

Esquisse des aménagements du cimetière



## LOCATIONS DE SALLE

*Tarifs de la salle des fêtes des Haies. A partir du 01/01/2021*

	1 journée en semaine	Le week-end (vendredi 18h au dimanche soir)
Habitant des Haies	100 €	260 €
Extérieurs	200 €	650 €
Forfait funérailles	30€	
Cautions	- 500 € pour la salle et sous louage à une tierce personne. - 150 € pour ménage mal fait.  Nettoyage complet à faire par le loueur. Les 2 cautions sont à verser au moment de la réservation de la salle. Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises, affiché dans la salle sinon la caution de 150 € sera retenue.	



## TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

**La table + 2 bancs = 2 euros**

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.

## LA FÊTE DES VOISINS : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon les disponibilités de chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet. A cette occasion, **la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.**

Se renseigner en mairie.



## Tarifs de location de l'espace Pierre BRET au Fautre

Se renseigner en mairie.

**PARTICULIERS  
HABITANT LES  
3 COMMUNES  
ADHERENTES**

**ASSOCIATIONS  
AYANT LEUR  
SIEGE SUR LES  
3 COMMUNES**

**PARTICULIERS  
EXTERIEURS AUX  
3 COMMUNES,  
ASSOCIATIONS  
AYANT LEUR SIEGE  
A L'EXTERIEUR  
DES 3 COMMUNES**

	Location	Location	Location	Caution
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	359 €	215 €	645 €	2000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	625 €	359 €	1179 €	2000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	518 €	294 €	964 €	2000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	738 €	405 €	1405 €	2000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	892 €	482 €	1712 €	2000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	1097 €	585 €	2122 €	2000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	625 €	359 €	1167 €	2000 €
Jours fériés	518 €	294 €	954 €	2000 €
Jour avant et après jour fériés	277 €	277 €	518 €	2000 €



# Actualités

## AU NIVEAU COMMUNAL

### L'ÉQUIPE MUNICIPALE LES HAIES 2020

**DE GAUCHE À DROITE :** Patrick SALAS, Frédéric MICHAUD, Jean-Claude FAYA, Joëlle PAOLUCCI, Caroline DUC, Jacqueline ASSENAULT, Thierry SALLANDRE, Danielle VACHON, Jean-Claude DUPLAIN, Fanny PALLUY, Hélène PUTOD, Francis DI ROLLO, Thierry BOSVERT, Roselyne PERIER, Bruno GRAPOTTE.



### ORGANIGRAMME

#### CONSEIL MUNICIPAL DES HAIES : 15 ÉLUS

Thierry SALLANDRE : **Maire**  
Joëlle PAOLUCCI : **1<sup>ère</sup> adjointe**  
Fanny PALLUY : **2<sup>ème</sup> adjointe**  
Bruno GRAPOTTE : **3<sup>ème</sup> adjoint**  
Frédéric MICHAUD : **4<sup>ème</sup> adjoint**

#### CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Thierry SALLANDRE  
Joëlle PAOLUCCI

# ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS

DELEGUES COMMUNAUX DANS LES SYNDICATS	
ELECRICITE via SYDER	Bruno GRAPOTTE Frédéric MICHAUD
SYNDICAT DU FAUTRE (complexe sportif et culturel pour Les Haies - Longes - Trèves)	Frédéric MICHAUD Bruno GRAPOTTE Joëlle PAOLUCCI Thierry BOSVERT
SYNDICAT RHONE GIER	Thierry SALLANDRE Francis DI ROLLO
PARC DU PILAT	Jacqueline ASSENAULT Caroline DUC
SIVU piscine de Loire sur Rhône	Francis DI ROLLO Thierry BOSVERT
SCOT	Joëlle PAOLUCCI Thierry SALLANDRE
DEFENSE	Hélène PUTOD Jean-Claude DUPLAIN
ASSOCIA- TION ST PRIM (maison repos)	Hélène PUTOD Roselyne PERIER
SYNDICAT RHONE CABLE	Thierry SALLANDRE
REFERENT AMBROISIE	Caroline DUC

COMM. COMMUNAUTAIRES	
ASSAINISSEMENT / EAU	Francis DI ROLLO Frédéric MICHAUD
VOIRIE	Jean Claude FAYA Thierry BOSVERT Patrick SALAS
GESTION MILIEUX AQUATIQUES	Thierry BOSVERT Caroline DUC
AGRICULTURE	Caroline DUC Jacqueline ASSENAULT
ADMINISTRATION GENERALE	Francis DI ROLLO
FINANCES	Joëlle PAOLUCCI Thierry SALLANDRE
ÉCONOMIE	Frédéric MICHAUD Thierry SALLANDRE
MOBILITE	Thierry SALLANDRE Roselyne PERIER
TOURISME	Bruno GRAPOTTE Fanny PALLUY
AMENAGEMENT PLU	Joëlle PAOLUCCI Bruno GRAPOTTE
HABITAT	Danielle VACHON Frédéric MICHAUD
PETITE ENFANCE	Hélène PUTOD Roselyne PERIER
COHESION SOCIALE	Hélène PUTOD Roselyne PERIER
CLIMAT / AIR / ÉNERGIE / BIODIVERSITE	Fanny PALLUY Danielle VACHON
GESTION DECHETS	Patrick SALAS Joëlle PAOLUCCI
EMPLOI / INSERTION	Roselyne PERIER Jacqueline ASSENAULT
ÉVÈNEMENTS CULTURELS	Bruno GRAPOTTE Jean-Claude DUPLAIN
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Jean-Claude DUPLAIN Thierry SALLANDRE

COMM. COMMUNALES	
BUDGET / FINANCES	Thierry SALLANDRE Joëlle PAOLUCCI Frédéric MICHAUD
INVESTISSEMENTS / APPEL D'OFFRES	Francis DI ROLLO Thierry SALLANDRE Frédéric MICHAUD Bruno GRAPOTTE Jean Claude FAYA
RESSOURCES HUMAINES	Thierry SALLANDRE Joëlle PAOLUCCI Roselyne PERIER
ACTIVITES ECONOMIQUES	Thierry SALLANDRE Caroline DUC Jacqueline ASSENAULT Frédéric MICHAUD
PLU / LOGEMENTS SOCIAUX	Thierry SALLANDRE Joëlle PAOLUCCI Danielle VACHON Frédéric MICHAUD Bruno GRAPOTTE
BATIMENTS	Francis DI ROLLO Danielle VACHON Frédéric MICHAUD Bruno GRAPOTTE Jean Claude FAYA
ASSAINISSEMENT	Jean-Claude FAYA Thierry BOSVERT Patrick SALAS
DICRIM (Doc. d'Info Communale sur les Risques Majeurs)	Thierry SALLANDRE
JEUNESSE	Joëlle PAOLUCCI Bruno GRAPOTTE
RELATIONS AVEC LES ASSOCIA- TIONS / FETES ET CEREMONIES	Patrick SALAS Thierry BOSVERT Jean-Claude DUPLAIN
ECOLE / GARDERIE / CANTINE	Thierry SALLANDRE Fanny PALLUY Hélène PUTOD
INFORMATION / COMMUNICATION	Fanny PALLUY Joëlle PAOLUCCI Jacqueline ASSENAULT Thierry SALLANDRE
SECURITE ROUTIERE	Jean-Claude DUPLAIN
ACTION SOCIALE / AIDE A LA PERSONNE	Danielle VACHON Patrick SALAS Hélène PUTOD
FLEURISSEMENT	Fanny PALLUY Thierry BOSVERT

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Ce budget qui a été voté à l'unanimité par l'ancienne Équipe est très bien équilibré et nous sommes à la hauteur des objectifs qui nous ont été transmis.

Des travaux de maintenance et d'investissements importants ont été effectués ou sont toujours en cours.

Nous avons continué à soutenir l'ensemble des associations malgré la situation compliquée dans laquelle nous sommes.

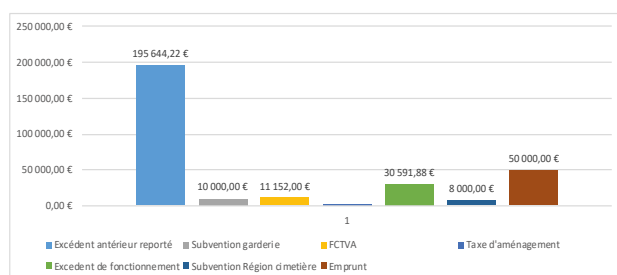
Gérer les dépenses de fonctionnement de façon à maîtriser nos coûts de structure, tout en maintenant un service de qualité à l'ensemble des Hayardes et Hayards, est notre objectif.

Pour 2021, les dotations seront peut-être toujours à la baisse donc nous serons vigilants sur l'élaboration du budget 2021.

À savoir que la Région, le Département, Vienne Condrieu Agglomération et l'État participent à la bonne tenue de nos installations et à l'investissement de nos projets futurs.

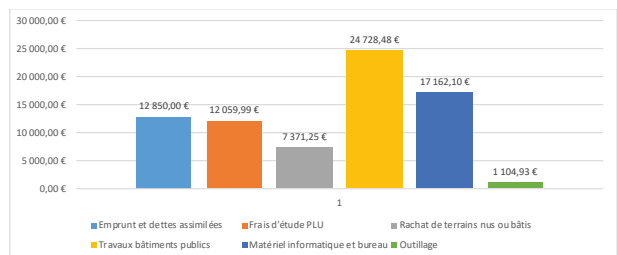
### Recettes investissement

Excédent antérieur reporté	195 644,22 €
Subvention Département cimetièrre	10 000,00 €
Subvention garderie	11 152,00 €
FCTVA	2 000,00 €
Taxe d'aménagement	30 591,88 €
Excédent de fonctionnement	8 000,00 €
Subvention Région cimetièrre	50 000,00 €
Emprunt	



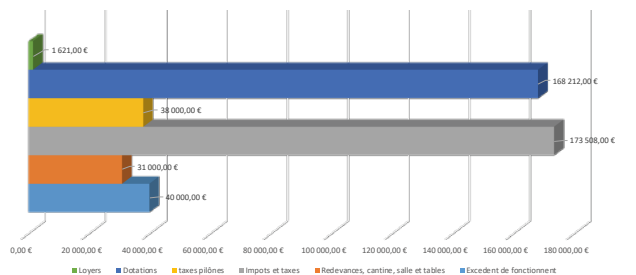
### Dépenses investissement

Emprunt et dettes assimilées	12 850,00 €
Frais d'étude PLU	12 059,99 €
Rachat de terrains nus ou bâtis	7 371,25 €
Travaux bâtiments publics	24 727,48 €
Matériel informatique et bureau	17 162,10 €
Outillage	1 104,93 €



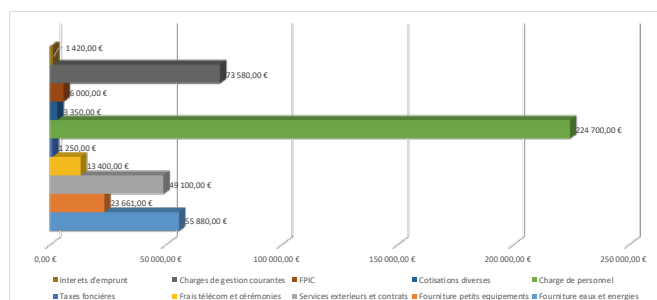
### Recettes fonctionnement

Excédent de fonctionnent	40 000,00 €
Redevances, cantine, salle et tables	31 000,00 €
Impôts et taxes	173 508,00 €
taxes pilônes	38 000,00 €
Dotations	168 212,00 €
Loyers	1 621,00 €



### Dépenses fonctionnement

Fourniture eaux et énergies	55 880,00 €
Fourniture petits équipements	23 661,00 €
Services extérieurs et contrats	49 100,00 €
Frais télécom et cérémonies	13 400,00 €
Taxes foncières	1 250,00 €
Charges de personnel	224 700,00 €
Cotisations diverses	3 350,00 €
FPIC	6 000,00 €
Charges de gestion courantes	73 580,00 €
Intérêts d'emprunt	1 420,00 €



## ASSAINISSEMENT

Pour l'année 2021, le projet et la réalisation d'une nouvelle station d'épuration sont plus que jamais d'actualité.

Avec l'aide de Vienne Condrieu Agglomération qui gère et finance ce projet, nous pouvons déjà donner quelques grandes lignes :

Cette nouvelle station nommée STEU sera située sur un terrain communal (parcelle AM.0127), le long de la Départementale 59E, au fond et à gauche du chemin rural qui relie les Acacias à la D59E.

Le fait de déverser les rejets dans une zone environnementale très sensible et protégée, cette réalisation sera faite de 2 bassins TYPE = FILTRE plantés de roseaux, le 2<sup>ème</sup> bassin pour traiter les phosphores.

Vienne Condrieu Agglomération, avec l'aide de leur bureau d'études, ont réalisé des sondages des conduites d'EU (Eaux Usées) et EP (Eaux Pluviales) et des contrôles à la fumée. Il s'avère que quelques habitations déversent leurs eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. Les habitants étant prévenus, devront faire le nécessaire pour bien différencier les EP. Sur un orage, ces eaux pluviales encombrant et surchargent la station pour rien.

## BLOC COMMUNAL

Nous rappelons l'objet de ce projet (environ 218500€ TTC) :

- **Cantine** : travaux d'isolation thermique et phonique du plafond
- **Rénovation d'un appartement** au R+1 au-dessus de la cantine (surface 85 m<sup>2</sup>) Nous envisageons une fin de travaux 1<sup>ère</sup> semaine de décembre 2020
- **Création d'un appartement** au R+2 (combles) Livraison prévue début mars 2021



## BANDEAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX



Les bandeaux et gouttières sur les 2 faces et les pignons ont été changés sur le bloc communal, le bâtiment garderie, le bâtiment école jusqu'au bureau de la direction.

La consultation et la passation de marché ont eu lieu du 15/03/2019 au 30/09/2019. Le titulaire des travaux retenu a été l'entreprise Pascal THENIERE de Pélussin. Il est intervenu pendant les vacances scolaires en février 2020. Le montant des travaux s'est élevé à 19 000€ HT.

## EXTENSION DU CIMETIÈRE

C'est un architecte paysager, ATELIER DU TRÉFLE, qui a repris la mission de maîtrise d'œuvre. Ce cimetière sera très végétalisé avec environ 52 sépultures.

Quelques échéances :

- L'esquisse est pratiquement finalisée
- Avant-Projet prévu pour début mars 2021
- Consultation et passation des marchés pour début juin 2021
- Travaux hors plantations pour fin juillet 2021
- Plantations : octobre / novembre 2021

## HUISSERIES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Sur l'année 2020, nous avons lancé un appel d'offres auprès de trois sociétés afin de procéder aux remplacements de vitres et fenêtres sur les bâtiments communaux. C'est la société BMS d'Ampuis qui a remporté le marché pour une somme de 9 986 €, car c'est elle qui a répondu sur tout ce qu'il y avait à faire.

Nous avons changé des vitres sur l'entrée de l'école, la salle des fêtes, le hall d'entrée de la mairie, et remplacé des fenêtres sur la salle des fêtes et la sacristie.

## LA MAIRIE PENDANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

L'équipe municipale a maintenu le lien avec la population (FIL DES HAIES, site internet, Facebook (info, défi, conseils, découverte du village, photos...)) et a soutenu les applaudissements du 20h.

Les membres du CCAS ont suivi les personnes isolées et fragiles par téléphone.

La municipalité a soutenu l'entraide de voisinage, (pour faire les courses des personnes les plus âgées) et a relayé l'initiative personnelle d'Eliane Bonnard pour la confection de masques en tissu pour les seniors (appel à don et bonnes volontés, distribution).

En avril, la municipalité a donné 50 masques de son stock aux Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois.

La mairie a fait deux commandes et distributions de masques tissu à la population dont une la veille du déconfinement le 11 mai et a distribué les masques de la Région.

La garderie a assuré la garde des enfants de personnel soignant pendant le premier confinement. Plusieurs réunions ont été faites avec l'école, la garderie et la cantine pour mettre en place les différents protocoles sanitaires pour accueillir au mieux les enfants et l'accès à l'école.

La mairie a communiqué régulièrement sur les agriculteurs en circuits courts et les commerces de proximité.

L'éclairage public a été coupé du 16/04/2020 au 11/05/2020 lors du 1er confinement.

Les élus se sont adaptés à la situation en se réunissant à distance, en visio-conférence chez eux lorsque les regroupements n'étaient pas permis, afin de poursuivre leurs activités municipales.



## VOIRIES

Comme pour tous les élu(e)s, l'année 2020 a été très compliquée pour la mise en place de la commission Voiries. Néanmoins, nous avons pu démarrer certains travaux qui nous paraissent indispensables.

Nous avons sur la commune environ :

- **25 km** de chemins communaux (goudronnés)
- **18 km** de chemins ruraux (non goudronnés qui desservent des parcelles de terrains agricoles ou qui relient deux hameaux).

Avec l'aide de Vienne Condrieu Agglomération, nous avons mis en place un projet d'entretien sur deux secteurs différents :

- **A Jordan** : chemin qui dessert la C.A.D. et la maison du bas, sur le chemin de Beau Soleil - quartier du Pilon
- **A Lansolat** : en cours (retard dû au Covid)



Ces travaux d'entretien sont gérés et financés par Vienne Condrieu Agglomération pour un montant de 72 000€ environ et réalisés par l'entreprise BUFFIN.

## COUR D'ÉCOLE

La municipalité souhaite répondre à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, intitulé « un coin de verdure pour la pluie » qui consiste à désimpermeabiliser les cours d'école pour mieux gérer les eaux pluviales. Une étude va être lancée afin de monter un dossier.

Au niveau des chemins ruraux : suite aux deux violents orages de juillet sur les secteurs de la Croix Régis et du Pilon qui ont fait de gros dégâts, nous avons dû intervenir rapidement sur l'entretien de 3 chemins :

- **La Grande Madeleine**
- **Le Pet du Loup**
- **La Sainty**

C'est l'entreprise SABOT Philippe qui a été en charge des travaux (création de saignées pour guider l'eau, tronçons de fossés, empierrement). Ces travaux ont été gérés et financés par le budget de la commission Voiries de la commune. Le coût des travaux s'élève à 5 520€.

La partie élagage est assurée par notre employé communal, Ludovic Rojas.

Pour certains travaux d'élagage plus complexes, nous ferons appel à l'entreprise BRIGADES NATURE.

Nous essayerons d'avoir un suivi régulier de nos chemins chaque année afin de permettre à toutes et tous de profiter de ces derniers.

Nous vous souhaitons de bonnes balades sur nos chemins.



## URBANISME / PLU

Vous avez un projet d'urbanisme, vous devez selon le type de travaux, obtenir au préalable une autorisation d'urbanisme et déposer soit :

- un permis de construire
- un permis de démolir
- un permis d'aménager
- une déclaration préalable

A la fin des travaux, vous devez fournir une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

En application de l'article L461-1 du code de l'urbanisme, le préfet et l'autorité compétente ou ses délégués ainsi que les fonctionnaires, et des agents commissionnés sur ordre du maire peuvent visiter les constructions en cours quelle que soit leur nature et quel que soit le lieu d'implantation.

Ils peuvent aussi exercer un droit de visite dans un délai de six ans après le dépôt de la DAACT pour vérifier que les travaux soient bien conformes au permis délivré ou à la déclaration préalable.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

### PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES EN 2020

Nom du pétitionnaire	N° du PC	Objet de la construction	Accepté le
ORIOLE Alexandre	069 097 18 00004 01	Accès bâtiment	20/05/2020
MESTRE Alexia	069 097 20 00001	Extension	29/06/2020
MATEUS David	069 097 20 00002	Changement de destination	22/10/2020

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES OBTENUES EN 2020

Nom du pétitionnaire	N° du DP	Objet de la construction	Accepté le
MAIRIE DE LES HAIES	069 097 20 00004	Avancée de toit	20/03/2020
BLANC Oriane	069 097 20 00005	Piscine	20/07/2020
RASE Daniel	069 097 20 00006	Division de terrain	24/07/2020
BUENDIA Frederic	069 097 20 00007	Clôture	10/06/2020
BOUYGUES TELECOM	069 097 20 00008	Antenne	07/07/2020
THONNERIEUX Noémie	069 097 20 00009	Aménagement de l'existant, modification de l'aspect extérieur.	07/07/2020
MICHEL Sébastien	069 097 20 00010	Création d'une ouverture en façade, sous le sol	11/09/2020

### PERMIS D'AMÉNAGER OBTENUS EN 2020

Nom du pétitionnaire	N° du PA	Objet de la construction	Accepté le
Terres Nobles	069 097 20 00001	Lotissement Clos Gérard	23/11/2020



## AGRICULTURE

Cette année est marquée une nouvelle fois par la situation catastrophique que vivent nos agriculteurs. D'année en année, les conditions climatiques deviennent de plus en plus difficiles et extrêmes pour l'agriculture. Ajoutée à ceci, la perte définitive des ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels), malgré la création d'une association et la saisie du dossier par notre député, pour nombreux de nos agriculteurs (perte de 3 300€ à 11 000€ suivant les exploitations) et le coût de la vie toujours plus élevé ont plongé nombre d'entre eux dans des situations délicates. Même si la perte des ICHN semble actée, l'association et notre député ne lâchent pas l'affaire et tentent de trouver une solution à ce problème.

Vienne Condrieu Agglomération, la Chambre d'Agriculture du Rhône, le Département, la Région peuvent aider les exploitants à faire un diagnostic de leur situation pour trouver des solutions pour rebondir. **Contact : Agence Eco de Vienne Condrieu Agglomération (Tél 04.74.78.89.00)**

Plus que jamais, et encore plus en ces temps de confinement, nous vous incitons à faire vos courses de première nécessité auprès de nos agriculteurs et exploitants locaux et de délaisser les grandes surfaces. De nombreuses solutions existent pour consommer localement : les ventes à la ferme, magasins de producteurs, AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), groupements d'achats, boutiques de produits locaux, systèmes de paniers, épiceries ambulantes, livraisons à domicile, marchés, etc. sont une alternative aux courses alimentaires classiques. Elles permettent de consommer des produits de saison, de qualité, cultivés près de chez soi et de soutenir l'agriculture du territoire. Ce choix responsable permet de développer l'économie locale et limite les consommations d'énergies dues aux transports.

### Voici les points de vente des agriculteurs des HAIES :

#### **EARL de la SAINTY - SATRE Florent et VILLANO Christelle - Fromage de chèvre et agneaux**

Vente aux marchés des Roches de Condrieu le mardi matin et Vienne le vendredi matin

Magasin Le Panier Condriot à Condrieu

Valferme à Ampuis (agneaux)

**Tel : 06 50 99 23 45 - Mail : christellevillano@gmail.com**

#### **JULIEN Patrick et Delphine -**

##### **Fromage de chèvre**

Vente à la ferme la semaine et au marché de Vienne le samedi matin

Magasin Les jardins de la Côte Rôtie à Ampuis

**Tel : 06 25 13 79 58**

#### **EARL des Pampilles - LEMAITRE Mickaël -**

##### **Fromage de chèvre**

Vente au marché de Condrieu le vendredi matin

Magasins Le Panier Condriot et Grain de soleil à Condrieu

**Mail : fermepampilles@gmail.com**



#### **Ferme de la Fournachère - BONNEFOUX Christelle - Agneaux**

Vente à dates programmées

**Tel : 06 88 11 65 60 - Mail : cadifanne@gmail.com**

#### **Ferme de Loutre - LAMARQUE Adeline -**

##### **Viande de boeuf et porc Bio**

Vente à dates programmées

**Tel : 06.88.31.13.10**

**Mail : fermedeloutre@gmail.com**

#### **Yvonne COGNET - Légumes**

Vente au marché à Condrieu le vendredi matin

## DU COTE DE L'AGGLO

### DÉCHETS

Pour obtenir une carte de déchèterie, un bac à ordures ménagères, un composteur vous pouvez faire une demande en ligne : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets/> ou par téléphone : **04.74.53.45.16**

### DÉCHÈTERIE D'AMPUIS

Vernay, rue du stade

- Lundi de 8h30/12h et 14h/18h30
- du mardi au vendredi : 14h/18h30
- samedi de 8h30/12h et 14h/18h30



### ÉCONOMIE CIRCULAIRE

#### Halte aux cartons bruns dans les conteneurs de tri papier

Avec l'augmentation des ventes en ligne et la livraison à domicile, nous produisons plus d'emballages type « cartons bruns » dans nos foyers !

**Pourquoi cela pose problème** de déposer les cartons bruns dans les conteneurs bleus d'apport volontaire dédiés aux papiers ?

- Les cartons bruns sont des indésirables dans la filière de reprise des papiers. L'Agglo dispose d'un contrat de reprise qui privilégie la proximité avec une filière 100% française. Nos papiers sont ainsi repris par un papetier français situé dans les Vosges. Or, les cartons bruns sont des indésirables qui dégradent la qualité du produit fabriqué. Si nos papiers comprennent trop d'indésirables comme les cartons bruns, ils sont refusés ce qui pénalise le bilan environnemental de la filière ainsi que le coût pour l'Agglo.

- Les cartons, de par leur volume, obstruent les entrées des conteneurs et empêchent de déposer davantage de papiers.

**Que faire ?** : Les cartons bruns sont à déposer pliés en déchèterie.

### LES VERTUS DU COMPOSTAGE

Chaque habitant du territoire produit un peu plus de 260 kg d'ordures ménagères résiduelles par an (hors collecte sélective, déchèterie...).

Le saviez-vous ? : **30 à 40% du contenu de votre poubelle peut être composté** et devenir une ressource. Vienne Condrieu Agglomération propose gratuitement des bacs à compost ou des lombricomposteurs pour les habitants qui s'engagent à composter.

- Pour une demande de composteur ou toute information sur le compostage, contactez le service Environnement : [gestiondesdechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondesdechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr) ; Tél : **04 74 53 45 16**

- Une formation compostage ouverte à tous (sur inscription) est régulièrement organisée par l'Agglo sur différentes communes.

Les déchets organiques ainsi détournés des ordures ménagères permettent d'obtenir un engrais pour les plantations.

## RECYCLER LE VERRE

Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini. Sa collecte se fait en Point d'Apport Volontaire mis à votre disposition sur chaque commune de Vienne Condrieu Agglomération.

### Pourquoi recycler le verre ?

- Participer à la réduction des déchets.
- Diminuer l'utilisation des ressources naturelles (1 tonne de verre recyclé deviendra 1 tonne de nouvelles bouteilles).
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.
- Contribuer à l'économie d'énergie (2,5 % d'économie à chaque 10 % d'introduction de calcin).
- Être acteur d'économie circulaire.

### Le saviez-vous ?

Le calcin est le nom donné aux débris de verre calibrés, issus du recyclage et réutilisés comme matière première dans l'industrie du verre.

Pour obtenir une bonne qualité de calcin, le verre usagé doit être collecté séparément de tous les autres déchets. Pour cela, quelques indésirables sont à éviter lors du tri du verre : vitrocéramique, ampoules, vaisselle... car ils perturbent la fusion du calcin et peuvent entraîner des accidents corporels graves du personnel de la verrerie. Les usines intègrent de plus en plus de calcin dans la production de verre : depuis 2007, le recyclage du verre augmente d'1 % par an.



## JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOUT !

Les toilettes et les éviers ne sont pas des poubelles !

L'eau est un élément essentiel de notre quotidien. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un système d'assainissement, qu'il soit collectif ou individuel. Cette action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort « tout-à-l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à recevoir les huiles ni les déchets solides (lingettes, cotons-tiges, serviettes et tampons hygiéniques, couches, préservatifs, cigarettes, sacs plastiques, médicaments, produits chimiques (solvants, peinture, pesticides), rouleaux de papier hygiénique biodégradables (malgré ce que dit la publicité), piles, etc.) qui forment des bouchons ou s'enroulent autour des pompes.

Ceci doit alerter tout un chacun sur le fait que les habitudes inappropriées peuvent entraîner des dégradations des systèmes d'assainissement, générant des surcoûts en main-d'œuvre et en réparations. Et ceci se traduit irrémédiablement par une augmentation du prix de l'eau pour le consommateur. **Plus d'informations : 04 82 06 33 00 Cycledelea**

## L'AGGLO OFFRE UNE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VAE

L'Agglo met en place un dispositif d'aide financière à l'achat de VAE (Vélo Assistance Électrique) pour un montant de **150 € par vélo** (acquisition après le 17 juillet 2020). Cette prime pourra atteindre les **200 €** pour les non imposables grâce à l'aide apportée par l'État dans le cadre de son plan Vélo.

Le vélo à assistance électrique permet de se déplacer facilement et d'appréhender les itinéraires contraints (forte pente) de manière plus abordable.

Modalités :

- Le demandeur doit être âgé de plus de 18 ans.
- Le demandeur doit résider sur l'une des 30 communes de l'Agglo.
- Il ne peut y avoir qu'une seule demande par foyer.
- Les vélos devront être achetés auprès des vendeurs professionnels implantés sur le territoire de l'Agglo assurant un service après-vente. A ce jour, le territoire compte 5 vélocistes qui sont (par ordre alphabétique) Cyclable à Vienne, Cycles Blain à Vienne, E bike solutions à Vienne, Décathlon à Chasse-sur-Rhône, Intersport à Vienne. Ce dispositif doit permettre aux personnes physiques résidant dans les communes situées sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération d'accéder à une solution de mobilité performante, peu polluante, bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière et moins coûteuse.

Pour en savoir plus :

- Sur le bonus vélo accordé par l'État : [www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique](http://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique)
- Sur la prime de l'Agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## LE TRANSPORT A LA DEMANDE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Depuis l'automne 2019, la totalité des habitants des 30 communes du territoire bénéficie du service de transport à la demande de Vienne Condrieu Agglomération.

Existant sur le territoire de l'ex-ViennAgglo, ce service est aujourd'hui étendu aux 11 communes de la rive droite et à Meyssiez.

Il permet à tous les usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de pouvoir effectuer au minimum un aller-retour par jour du lundi au samedi.

### Qu'est-ce que le transport à la demande ?

Il permet aux usagers de se déplacer sans soucis avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de leur domicile pour aller faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical, etc.

### Comment ça marche ?

À l'aide de la fiche horaire, il faut choisir son arrêt, son horaire, ainsi que sa destination parmi les choix proposés. Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou titulaire de la carte verte) avec une prise en charge à domicile.

Le titre de transport s'achète auprès du conducteur. Ce ticket unitaire appelé « mobi » coûte 1,20€. Il permet d'effectuer un trajet simple (aller OU retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau L'va et avec les lignes régulières, pendant une heure.

Pour les habitants d'Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Trèves et Tupin-et-Semons, il convient de réserver au **04 79 68 67 86**.

**Pour en savoir plus :**

**[tadvca.altibus.com](http://tadvca.altibus.com)**

**Mail : [accueil@carsdelavallee.com](mailto:accueil@carsdelavallee.com)**

Sur les 11 communes de la rive droite, le service TAD (hors usagers scolaires) est organisé autour de 5 lignes virtuelles qui sont les suivantes :

**Ligne L11** Les Haies > Condrieu > Ampuis > Tupin-et-Semons > Sainte-Colombe > Vienne

**Ligne L12** Les Haies > Saint-Cyr-sur-le-Rhône > Vienne

**Ligne L21** Saint-Romain-en-Gier > Échalas > Givors

**Ligne L22** Loire-sur-Rhône > Givors

**Ligne L31** Longes > Trèves > Rive-de-Gier

Fiches horaires et dépliants de présentation disponibles dans votre mairie, à l'Agglo et sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### Plus d'informations :

**Direction des transports de Vienne**

**Condrieu Agglomération**

**Tél : 04 74 78 78 89**

**Mail : [transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**

**[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)**



## LES PERMANENCES HABITAT A L'AGGLO

Dans le cadre de ses domaines d'intervention et pour permettre aux habitants de se renseigner gratuitement, l'Agglo a mis en place des permanences tenues par des professionnels, partenaires.

### Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Permanence assurée pour les usagers qui souhaitent des conseils juridiques sur le logement, sur les relations locataire-propriétaire, l'accès à la propriété, etc...

**Tous les mercredis de 14h à 17h à Vienne Condrieu Agglomération**

**Contactez M. Victor DA VILAS BOAS avant la permanence au 04 74 93 92 61.**

### **Permanence du Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)**

Permanence assurée pour les habitants qui souhaitent des conseils sur leur dossier d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Contact : 04 82 06 33 06 – Mail : [ads@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:ads@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### **Permanence Ageden**

Cette permanence s'adresse aux habitants du territoire qui souhaitent savoir comment réhabiliter leur logement, choisir un mode de chauffage, obtenir des financements...

A Vienne Condrieu Agglomération, le mercredi matin sur rdv au 04 76 23 53 50 (2 mercredis par mois)

### **Permanence Soliha**

Pour la rive droite : Rendez-vous en mairie d'Echalas et de Condrieu. Tel : 04 37 28 70 20

## **EMPLOI**



### **Le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération**

Porté par Vienne Condrieu Agglomération, le Plan Local Insertion Emploi (PLIE) intervient pour faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi de +26 ans du territoire. Ce dispositif complète les accompagnements réalisés par Pôle Emploi en permettant aux personnes d'avoir accès à un parcours individualisé qui associe accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi. Le PLIE est soutenu par différents financeurs, l'Agglomération, les Départements de l'Isère et du Rhône, l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et le Fonds Social Européen (FSE). L'accueil des participants est réalisé par des prestataires de Vienne Condrieu Agglomération, ACFAL FORMATION et ALYNEA.

#### **2 lieux d'accueil :**

- Dans les locaux de l'ACFAL FORMATION au 49 avenue Berthelot à Vienne
- Au sein de la Maison des Services Publics au 1 Place des droits de L'Homme à Condrieu

Pour plus de renseignements et orientations : **Contactez Agnès Nallet, Chargée des parcours PLIE - Tél : 04 87 59 00 10 Mail : [emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**

### **Intercession Emploi Entreprise**

Intercession Emploi Entreprise est une action qui vise à développer le lien entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire. Plusieurs interventions :

- Un lieu ressources situé au sein de la Maison des Services Publics à Condrieu est dédié aux recherches d'emploi les jeudis toute la journée.
- Des actions de préparation aux entretiens d'embauche
- Des visites d'entreprises
- Des mises en relations directes sur des offres d'emploi

Pour tout renseignement :

**Stéphane Fontanel – Intercesseur Emploi Entreprise - Tél Mobile 06 46 59 36 43  
Mail : [stephane.fontanel@acfal.com](mailto:stephane.fontanel@acfal.com)**

### **Clauses Sociales : Un levier pour l'insertion et l'emploi sur le territoire**

Outil permettant aux collectivités et maîtres d'ouvrage publics de favoriser l'emploi des publics rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle par le biais de la commande publique.

Vienne Condrieu Agglomération porte un poste de facilitateur clause qui a comme missions :

- D'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre des clauses
- D'accompagner les entreprises dans la réalisation de leurs obligations

Pour tout renseignement :

**Pascal Reynaud Facilitateur Clauses - Tél : 04 27 87 80 16 - Mobile : 06 21 49 45 73  
Mail : [preynaud@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:preynaud@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**

# Temps Forts



*Repas des Aînés  
19 Janvier*



*Matinée sabodet des Zazous  
08 Mars*



*Cérémonie du 08 Mai*



*Installation du conseil municipal  
26 Mai*



*Passage d'écharpe de maire  
26 Mai*



**Distribution de masques  
09 Juin**



**installation de la boîte à livres par les  
Anim Jeunes et la Bibliothèque  
Août**



**Distribution des masques de  
la Région le 13 Juin**



**Les bénévoles entretiennent  
les massifs toute l'année**



**Festival de l'humour Delphine Delepaut  
22 Octobre**



**Cérémonie du  
11 Novembre**

# Grandir aux Haies

## PETITE ENFANCE - ACCUEIL DES 0-6 ANS

### POINT INFO MODE DE GARDE

Vous pouvez vous renseigner sur l'accueil individuel ou collectif de votre jeune enfant auprès du Point Info Mode de Garde (PIMG) de Vienne Condrieu Agglomération.

Contact :  
Tél : 04.27.87.80.00  
mail : [pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ASSISTANTS MATERNELS

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible sur simple demande en mairie ou au PIMG (voir ci-dessus).

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le relais «Les Noyodoux» à Condrieu propose des temps d'échanges collectifs pour les assistants maternels ainsi que pour les parents : chaque mercredi (sauf le 2nd qui est réservé aux bébés) et un samedi par mois de 9h à 11h pour passer un moment et jouer avec son enfant de 0 à 4 ans. Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment aide pour les contrats de travail).

Contact :  
Les Noyodoux  
2 place du Marché aux Fruits - 69420 CONDRIEU  
Tél : 04 74 56 69 45 - [ramnoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:ramnoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ACCUEIL COLLECTIF

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou haltes-garderies (dont Condrieu, Echalas, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal...). Une préinscription doit être faite sur internet. Une commission d'admission se réunit plusieurs fois par an pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

Contact :  
Vienne Condrieu Agglomération  
Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue Général Leclerc  
38200 VIENNE  
Tél. 04 74 78 32 10 - Site internet : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
(rubrique Petite enfance) Préinscriptions en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en ligne (rubrique Démarches en ligne)



VOUS RECHERCHÉZ  
**UN MODE DE GARDE**  
POUR VOTRE ENFANT ?

**UN SEUL NUMÉRO :  
04 27 87 80 00**

Point Info Mode de Garde  
Vienne Condrieu Agglomération  
Espace Saint Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue du Général Leclerc  
B.P. 263 - 38217 Vienne Cedex

Vienne Condrieu Agglomération  
Département du RHÔNE  
Isère  
Ain  
Haute Savoie

© 2015 Vienne Condrieu Agglomération - Tous droits réservés



## ÉCOLE

Certes, l'année scolaire 2019-2020 aura été mouvementée, mais elle a été aussi remplie de beaux projets et a renforcé la solidarité qui unit chaque partenaire de l'école.

L'équipe municipale a été très réactive pour la mise en place des mesures sanitaires permettant ainsi le retour rapide de tous les élèves à l'école.

Les parents ont su accompagner leurs enfants lors de « l'école à la maison » et les préparer aux changements qui les attendaient à leur retour.

Les adultes de l'école ont fait preuve d'innovation pour garder du lien et faire avancer chacun vers de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs.

C'est donc avec plaisir que nous nous sommes tous retrouvés en septembre pour débiter une nouvelle année scolaire ! 67 élèves (de PS à CM2) et 7 adultes (enseignantes, ATSEM et AESH) franchissent chaque jour les portes de notre établissement.



*Une fresque de l'hiver a été créée par tous les élémentaires et décore désormais le hall.*

## LA GARDERIE

Écoutez cette histoire fantastique...

La garderie s'est transformée !

Nous l'avons imaginée et dessinée,

Portée dans les airs,

Par de nombreuses montgolfières.

Et la garderie s'est vraiment envolée !

Que lui est-il arrivé ?

Le 13 mars, tristes, nous l'avons fermée,

Et lorsque nous sommes revenus,

Le 12 mai, elle n'existait plus.

Coup de baguette magique !

Des tables ont remplacé les jeux,

Les feutres sont devenus fourchettes,

Les feuilles sont devenues assiettes,

Disparues les poupées, la dinette,

Rangés les voitures et les jeux de société,

La garderie s'est transformée en ...cantine !

Quelle drôle d'année !

Et le jour de la rentrée,

Dans la garderie enfin retrouvée,

Les jeux attendent sagement rangés,

Que les enfants viennent les réveiller !

Avons-nous rêvé ?



*En cour de récréation*

Les activités habituelles ont repris :

- séances de musique hebdomadaires financées par la municipalité. Laura BEZAULT continue avec nos élèves un projet autour de la création musicale. Ils imaginent des paroles et rythmes qu'ils enregistrent pour les faire partager à toutes les classes.

- Séances de natation à la piscine de Loire Sur Rhône pour les élèves de GS à CM2.

Grâce aux financements du Sou des Écoles, les projets ne manquent pas : venue d'une apicultrice, correspondance avec une école de Civors, spectacle de musique...

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une BONNE ANNÉE 2021 !



Accueil  
**Delphine Villeneuve** et  
**Agnès Chavas** accueillent  
les enfants :  
-de 7h à 8h30 le matin  
-de 16h30 à 18h30 le soir  
Tarif : 1,85€ de l'heure  
Téléphone : 04 74 54 74 61

## LA CANTINE

Cette année, la cantine a dû faire face à de nouvelles restrictions sanitaires avec l'arrivée de la Covid-19. Nous nous sommes adaptés. Dans un premier temps, nous avons dû emménager à la garderie pour pouvoir respecter les normes d'hygiène et de distance en utilisant les petites tables individuelles facilement lavables. Puis à la rentrée de septembre, grâce à l'allègement des règles, nous avons retrouvé les locaux habituels de la cantine. Les élèves mangent ainsi par classe, sur la même table au lieu d'être seul.

**Le prix du repas reste à 4€10 pour les réguliers.**

**Un nouveau tarif de 5€10** est appliqué depuis septembre pour les enfants désinscrits à moins d'une semaine ou pour les inscriptions ponctuelles. En effet, ce type d'inscription complique la gestion des approvisionnements qui sont faits à la semaine. Ce tarif ne s'applique pas en cas de maladie de l'enfant, ou en cas de force majeure. Nous espérons que cette mesure permettra d'améliorer la planification et la réalisation des repas.

Rappelons tout de même que nous cuisinons des produits frais et locaux livrés chaque semaine pour optimiser la fraîcheur.

Fin octobre, nous avons suivi une journée de formation diététique pour préparer des recettes moins riches en matières grasses et en sucres (utilisation des épices et aromates...) avec la réalisation de recettes alternatives avec des produits bio et de saison.

Nous accueillons environ 45/50 enfants.



## REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES



Tout d'abord, nous espérons que vous allez bien durant cette période compliquée et que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année.

Ensuite, nous souhaitons vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant. Comme chaque année, nous ferons de notre mieux pour vous représenter et pour faciliter le dialogue entre vous et les institutions que sont la Municipalité et l'École.

L'avis de chacun est important et il n'y a pas de mauvaise question alors n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos interrogations touchant de près ou de loin à l'école.

Enfin, nous vous rappelons que nous restons à votre disposition, que ce soit par mail ([rpe.ecoledeshaies@outlook.fr](mailto:rpe.ecoledeshaies@outlook.fr)) ou de vive voix quand c'est possible.

Bonne année. Prenez soin de vous.

Vos Représentants des Parents d'Élèves : Madame Blondeau, Messieurs Gelas, Maury & Mounier

## Espace Animation et Information Jeunesse #énergie positive !

**Anims Jeunes : accueil de loisirs pour les 11-17 ans**  
Ampuis - Condrieu - Echalas - Les Haies - Loire-sur-Rhône - Longes - Saint-Cyr-sur-le-Rhône - Saint-Romain-en-Gier - Sainte-Colombe - Trèves - Tupin-Semons

Les Anim'jeunes est un accueil de loisirs multi sites pour les adolescents entre 11 et 17 ans. Il propose des animations le mercredi, vendredi et certains samedis à Condrieu, Echalas ou Ampuis, sous forme d'accueil libre mais aussi pendant les vacances scolaires sur l'ensemble de l'ex communauté de commune de la région de Condrieu.

Ces animations touchent un peu tous les domaines : la création, le sport, la cuisine, le jeu, ... et des sorties !

**Des exemples ?** stage radio, un stage gamers, une sortie à walibi, un projet graff, stage dessin Manga...

Les anims jeunes, c'est aussi des projets : en 2019, un groupe de jeunes a créé une boîte à livres sur la commune de Les Haies, et a pu partir en séjour à Paris.

En 2020, un autre groupe de jeunes a créé un parcours de géocaching (course d'orientation par GPS) à Ampuis.

Un avant-goût de ce qu'il va se passer en 2021: création de jeux vidéo, montage d'un film d'animation, la création d'un site Web, ateliers stylisme et des camps !



**Le Point Information Jeunesse au plus près des besoins des jeunes et de leurs familles !**

Ouvert à tous, le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes, et leurs familles à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent, Jobs d'été ou étudiants, orientation, BAFA, accès à l'alternance, stages... Le PIJ dispose de nombreux outils et actions pour accompagner le jeune :

- IJ Box : boîte à outils pour construire son projet d'orientation
- Forum Jobs d'été
- Passeport BAFA
- Ateliers parentalité : numérique, mon ado change etc...

Vous serez reçu par un personnel qualifié et formé qui vous écouterait, et cherchera avec vous les réponses à vos questions.

L'info jeunes :

- Est ouvert à tous
- Est un lieu d'écoute et d'information
- Propose un accueil personnalisé sur rendez-vous ou grâce à la mission du Promeneur du Net
- Offre un point d'accès Internet, disponible pour effectuer des recherches documentaires, saisir des CV, des lettres de motivations, organiser des entretiens à distance par visioconférence

**Une équipe à votre « service Jeunesse » ! :**

Guillaume, Jordan, Laurie, Sophie, Anne-Sophie

Contacts : Maison des Services Publics à Condrieu

1 place des droits de l'Homme

Tél : 04 87 59 00 01

[jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

[animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Retrouvez toutes nos actus sur la page Facebook du PIJ de Vienne Condrieu Agglomération et sur le portail famille : <https://animjeune.portail-defi.net/>



# Associations

## LES HAIES BOOKS

En 2019, des jeunes motivés ont eu envie de s'investir dans un beau projet de boîte à livres : **Laurine, Camille, Loriane, Matthias et Guillaume**, animateur des Anims Jeunes, proposent un projet à la mairie et aux bénévoles de la bibliothèque.

Et si on en profitait pour recycler un vieux mobilier? David Quetry, artisan ébéniste tapissier, propose aux jeunes de remodeler une vieille armoire donnée par un habitant de Condrieu.

Pendant 6 mois, patiemment, les mercredis, les jeunes, David et Guillaume ont œuvré pour réhabiliter et transformer cette armoire en un bel ouvrage qui a su trouver sa place dans l'environnement du village.

Le groupe d'ados réfléchit en parallèle au règlement d'utilisation de la Boîte : elle doit s'adresser à tous les publics, être vivante et surtout un outil de lien social au cœur du village !

## LA CHASSE

L'ACCA compte de moins en moins de chasseurs, le nombre d'adhérents diminue chaque année.

Par conséquent, nous constatons de plus en plus de dégâts, prairies retournées, parcelles de maïs saccagées, et de plus en plus de pelouses de particuliers retournées. Les dégâts sont occasionnés principalement par les sangliers.

L'année dernière nous avons passé 280,5 heures à parquer et remettre en état les prairies. Cette année nous en sommes à 234 heures et l'année n'est pas finie. Pour diminuer ce fléau, nous chassons les dimanches et mercredis le sanglier avec la société de chasse d'Echalas et les samedis, chevreuil et sanglier.

Nous demandons donc aux agriculteurs de nous prévenir en cas de dégâts. Nous viendrons remettre en état les prairies ou parquer les maïs. Si nous ne sommes pas informés des dégâts subis chez vous, nous ne pouvons pas intervenir vous le conviendrez, et cela éviterait des relations tendues entre nous.

Promeneurs et usagers de la nature, vous constaterez que nous mettons en place de plus en plus de postes surélevés. Comme nous le disions l'année dernière, ces postes sont mis en place pour la sécurité de tous.

Quand nous sommes en battue et que vous passez dans l'enceinte de la battue, venez voir



Grâce à un financement de la CAF de l'Isère, les jeunes ont pu organiser un beau séjour culturel à Paris, en mai 2019, durant lequel ils ont pu visiter la Bibliothèque Nationale de France, et découvrir toutes les richesses du Musée du Louvre.

D'autres projets émergent chez les jeunes Hayards... Affaire à suivre !

un chasseur, dites-lui que vous allez passer dans la chasse, une partie de nos chasseurs est munie de Takis walkies et de ce fait votre présence sera signalée auprès de tous très rapidement. La remise des chèques pour les terrains aura lieu **les samedi 4 septembre et samedi 11 septembre 2021** au local de chasse et l'Assemblée Générale de l'ACCA se déroulera **le dimanche 25 juillet 2021**. Comme toutes les années, l'ACCA remercie la mairie pour la mise à disposition du local de chasse, Elisabeth OGIER pour le stockage de matériel. Tous les sociétaires de l'ACCA se joignent à moi pour remercier Daniel DESGRANGES et Patrick PACCALET pour toutes ces années de bénévolat passées dans l'ACCA et nous souhaitons la bienvenue aux trois nouveaux du bureau : Sébastien MARLIER, Romain JAMET, Yanick BESSON.

**Bureau président :**

**PAOLUCCI Patrick 06 15 04 62 16**

**Vice-président : OGIER Jean-Luc**

**Secrétaire : MARLIER Sébastien**

**Trésorier : EMANUELLI Anthony**

**Membres actifs : BESSON Yanick, JAMET Christian, JAMET Romain, MARIN Albert, PAOLUCCI Bastien**



## ASSOCIATION CULTURELLE

Bonjour. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes au cœur du deuxième confinement. Une épreuve qui permet de se rendre compte à quel point les contacts humains sont importants. Voir le visage de ses voisins, échanger avec eux, partager des émotions, rire ensemble permet de se sentir bien où l'on vit. **C'est précisément la vocation de notre Association Culturelle : augmenter le bien vivre dans notre village.**

La saison dernière, la tempête de neige de novembre 2019 puis la pandémie, nous ont contraints à annuler la plupart des manifestations prévues :

- Un film consacré à l'adolescence pour que la jeunesse du village s'exprime dans des échanges avec les autres générations.
- Un festival de court métrage. Pour rire, s'émouvoir, ensemble. Ce projet a tout de même permis en partenariat avec Le sou des écoles, d'offrir à des enfants de l'école des Haies de réaliser un court-métrage d'animation, épaulés par une professionnelle.
- Une soirée humour, avec « Pied Rouge » Écrit et interprété par Perrine Rouland, un spectacle drôle et poétique présenté avec beaucoup de succès partout en France.



La seule soirée que nous avons pu maintenir et qui a été une réussite est la soirée rock avec principalement le groupe de Éric Thollot : XWAY. Éric est l'un des musiciens de notre village qui compte également deux groupes de rock : Non-Sens, un groupe qui depuis pas mal d'années fait déjà largement ses preuves. Et un autre, en train de se former : Music Way (entendez Musique aux Haies). Les Haies, village rock !

Ce deuxième confinement nous oblige à annuler la soirée qui était prévue ce mois de novembre : La bergère des glaces, un film sur une bergère du Ladakh filmée par son frère, Ladakhi également,



qui serait venu présenter son film et sa région de l'Inde. Cette soirée aurait également permis des échanges à propos de l'élevage au féminin grâce à la participation d'éleveuses de notre territoire. Cette soirée s'inscrivait dans le Festival du Film Solidaire du Parc du Pilat et du Mois du Documentaire, manifestation nationale.

Toutes ces manifestations, même annulées, demandent un réel travail de préparation. Il faut remercier tous les membres de l'association qui s'en chargent. Toute personne qui souhaite nous rejoindre dans ce projet est la bienvenue. Dans les mois qui viennent, si tout va bien, nous organiserons de nouveau notre festival court-métrage, le spectacle de Perrine Rouland, « Pied Rouge », et une ou deux soirées cinéma. Notre groupe MUSIC WAY, nom qui rappelle celui de notre village a vu le jour début 2020.

Il se compose de Laurence Sabot au chant, Franck Berne et Yves Bourget à la guitare et également au chant et Jean-Claude Duplain aux percussions!

Notre style, rock et pop rock nous permet d'exprimer notre passion pour la musique.

Le COVID ne nous a pas facilité la tâche ni pour répéter ni pour nous exprimer au travers de diverses manifestations.

Nos répétitions se font les jeudis dans une ambiance décontractée.

Nous espérons l'année prochaine pouvoir partager avec vous, en toute humilité, des moments musicaux.

**Une ou un bassiste serait bienvenu(e) pour compléter notre équipe, rejoignez-nous !**

MUSIC WAY



# Pendant ce temps à la bibliothèque...

17h00, devant l'école des Haies

Bonjour, je dois récupérer ma fille à la bibliothèque. Pouvez-vous me dire où elle se trouve ?

Bien Sur !  
Quand vous êtes face à la mairie, il y a un petit chemin à droite. Vous prenez ce chemin et la bibliothèque se trouve au bout

Pendant ce temps à la biblio

Bonjour !  
Donne moi tes livres, je vais les enregistrer

Coucou Juliette je suis là !

Bonjour Madame !  
Désolée de vous embêter il faudrait mettre votre masque...

MAMAN !!

Quelques minutes plus tard...

OUPS !!!! Désolée !! Je l'oublie toujours ! Nous sommes nouveaux au village pouvez-vous m'en dire plus sur la biblio ?

Oui bien sûr avec plaisir !

La bibliothèque est ouverte tous les vendredis de 16h30 à 19h00

Nous avons des livres pour enfants et adultes. Le prêt de livre est gratuit !

1 fois par mois nous lisons des livres à tous les enfants de l'école

Venir à la bibliothèque est un moment de convivialité et de partage. La lecture permet de s'évader des tracas du quotidien. Et nous en avons bien besoin cette année !

Vous avez raison ! Je peux emprunter des livres aujourd'hui ?

Avec plaisir ! Je vais créer votre compte !

**Présidente** : Agnès CHAVAS  
**Vice-présidente** : Clotilde SATRE  
**Trésorière** : Annie GADEL  
**Secrétaire** : Elisabeth GELAS

**Membres actifs** : Aurélie BOSVERT, Isabelle CHIRAT, Sandrine GRAPOTTE, Monique JANET, Juliette POULAT, Dani VACHON, Eliane VINCENOT, Marine VINCENOT. Annie OUDARD a décidé de quitter l'association après 30 ans en tant que présidente. Nous la remercions.

## LES ZAZOUS

Chers Hayards, Chères Hayardes,  
Cette année fût raccourcie, nous avons pu faire la matinée du Sabodet patate en mars où vous avez été très nombreux à avoir répondu présents, mais le 1er mai a dû être annulé et la vogue aménagée pour s'adapter aux mesures sanitaires du coronavirus. On remercie tous les habitants qui nous ont malgré tout accueillis chaleureusement dans leurs maisons pour cette tournée des brioches ! Vous nous avez permis de vivre une semaine de folie comme chaque année malgré les bals et la paëlla annulés, vous êtes toujours au rendez-vous !

Malgré cette situation particulière, nous avons pu tout de même partir en vacances grâce à vous, avec l'association des Zazous, à Pézenas. Nous avons passé un agréable moment pour pouvoir tous nous retrouver comme nous le faisons chaque année !

Nous avons fait l'entrée des nouveaux Zazous et réélu un nouveau bureau fin septembre qui se compose :

**Présidente : Manon PUTOD**  
**Vice-présidente : Léonie MARAS**  
**Trésorier : Mathys COMBRISON**  
**Vice-trésorier : Yohan COUPÉ**  
**Secrétaire : Oriane ASSENAULT**  
**Vice-secrétaire : Garance RICANET**



Les Zazous vont revenir plus forts que jamais pour l'année 2021, si les conditions sanitaires le permettent bien sûr, c'est pour cela que nous ne pouvons pas vous dire la date pour le sabodet patate pour le moment, mais nous reviendrons vers vous dès qu'on en saura plus sur l'avancée du coronavirus. Nous allons vous dire quand même les dates du 1er mai et de la vogue sous réserve bien évidemment :

- **1er mai** : nuit du 30 avril 2021 à l'extérieur du village et le 1er mai dans le village
- **2 mai** : omelette offerte aux habitants
- **Tournée des brioches** : du 3 au 5 août pour l'extérieur du village et le vendredi 6 et samedi 7 août dans le village toute la journée
- **Bals de la vogue** : vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 août à partir de 21h et le dimanche soir la traditionnelle paëlla !
- **Fin 2021** : soirée dansante

Ces dates sont malheureusement incertaines au vu de la situation actuelle, l'équipe des Zazous ne manquera pas de vous tenir informés tout au long de l'année par le biais du Fil des Haies. On compte sur vous pour votre accueil chaleureux si ces événements peuvent avoir lieu et que vous puissiez vous amuser autant que nous !

Ce qui est sûr, c'est que les Zazous seront toujours là pour emmener de la joie et de la bonne humeur dans le village des Haies !

Prenez bien soin de vous et à l'année prochaine plus en forme que jamais !

## LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles est une association de parents bénévoles (loi 1901).

Elle a pour objectif de rassembler des fonds pour permettre l'achat de matériel scolaire ou le financement de spectacles, sorties scolaires et classes vertes, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Malgré le contexte sanitaire difficile, le Sou a pu financer l'achat de matériel pédagogique à la rentrée 2020, a aidé le Père Noël à offrir des cadeaux pour les classes et prévoit dès à présent le financement de la prochaine classe verte. Les années passées, le Sou avait par exemple contribué à des formations et sensibilisations autour des dangers domestiques et des gestes qui sauvent ou encore un projet autour de l'opéra pour les plus grands.

L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : subvention de la municipalité, cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire.

Cette année, peu (ou pas) de manifestations pourront se dérouler, mais vente de sapins, de reblochons, matinée saucisses et boudin (en janvier), carnaval ou encore marché aux fleurs, randonnée et kermesse de l'école rythment traditionnellement l'année !

Pour assurer tout cela, on ne chôme pas !

Le Sou des Écoles ne peut exister que si des parents s'investissent au sein de l'association, mais tous les bénévoles, même de manière ponctuelle, sont les bienvenus lors des différentes manifestations.

Si vous avez envie d'apporter votre énergie et vos idées, ou si vous voulez simplement faire connaissance avec d'autres parents et passer de (très !) bons moments, n'hésitez plus et rejoignez-nous !



Et si vous ne pouvez aider, venez nombreux participer à ces manifestations pour rendre possibles tous les projets scolaires !

**Encore un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : habitants des Haies, parents et familles des enfants, enseignantes, municipalité, CCAS...**

Belle année à tous !

Le Sou des Écoles

**Composition du bureau :**

**Président : Florian DESPLACES**

**Vice-président : François GAILLARD**

**Trésorier : Mickaël BLEIN**

**Vice-trésorière : Sandy BERNEDE**

**Secrétaire : Cécile PLAIS**

**Vice-secrétaire : Virginie ESPARZA**

**Membres actifs :**

Betty ASSENAULT, Sébastien BEDEL, Thierry BOSVERT, Corine BROCHIER, Aurélie CARLIN, Anne Blandine DESMERGER, Pauline GAILLARD, Maëlle GENEVE, Delphine JULIEN, Fabien NOMBRET, Magaly et Patrice POLI, Florence POULAT, Patrice VILLENEUVE.



## LES HAIES EN FLEURS

2020 : Une année très compliquée pour tout le monde et aussi pour nos massifs : après un confinement de 10 semaines en début de saison, juste quand il faut tailler, repenser à l'implantation, nettoyer après l'hiver et mettre en place de nouvelles fleurs pour une reprise optimale.... Malgré cet inconvénient, nos massifs ont quand même gardé une fière allure par le fait de l'introduction de vivaces en grand nombre, ce qui leur a permis de rester resplendissants.

C'est pourquoi nous allons continuer l'implantation de vivaces au détriment de fleurs annuelles, nous continuerons d'en repiquer, mais dans une plus faible quantité, car il faut aussi prendre en considération la réduction des effectifs de bénévoles qui ne pourront plus assurer



## LA PETANQUE

En 2020, nous avons eu 44 licenciés et 27 sociétaires. Suite aux événements de cette année, tout s'est arrêté le 17 mars. La fédération a annulé tous les concours officiels et aucun entraînement n'était possible. Nous avons pu retrouver nos terrains avec peu de joueurs les samedis à partir du 6 juin, en respectant bien entendu les gestes barrières. Il n'y a que la Coupe de France qui a été reportée au vendredi 10 juillet pour le 1er tour que nous avons joué chez nous et gagné contre l'équipe de St Laurent de Mure et joué le 2ème tour à et contre Bron, là par contre, nous n'avons pas fait d'exploit. Le samedi 5 septembre, le but d'honneur a été maintenu avec 24 hommes et 8 femmes. L'assemblée générale a eu lieu le samedi 10 octobre.

**En 2021 :**

Licence : prix coûtant du comité

Sociétaire : 15,00 €

Nous organiserons si les conditions le permettent :  
2 concours officiels en doublette 55 ans et + les

la même charge de travail. Ensuite, la sécheresse et la restriction d'arrosage font que nous devons investir dans des plants qui supportent le manque d'eau et qui ne gèlent pas l'hiver mais tout en restant harmonieux, tout un programme pour les mois à venir ! L'arrivée d'une nouvelle équipe à la municipalité nous a permis en concertation de repenser le massif devant la mairie, une très belle opération ! Quel plaisir d'entendre des gens de passage comme randonneurs, cyclistes s'exclamer en traversant notre village, et aussi d'autres personnes rencontrées sur d'autres lieux et de leur dire que nous sommes des Haies et d'entendre : « **vous avez un très joli village toujours fleuri !** ». Mr le maire de Vienne et d'autres maires aux alentours constatent que le village des Haies bénéficie d'une grande richesse en ayant une équipe de bénévoles qui assure la gestion et l'entretien permanent et régulier des massifs. De plus, nous vous remercions pour votre participation active à notre choucroute annuelle et à la présence nombreuse des joueurs de cartes du mardi pour aider aux financements des divers achats. Cette année, nous aurons la visite du Conseil Général Auvergne Rhône-Alpes pour les villages fleuris, certainement cet été ou début septembre, et notre objectif n'est pas d'obtenir une autre fleur mais **le maintien en tête des plus beaux petits villages fleuris**, titre que nous gardons depuis 30 ans !

Félicitations à tous ! Je vous souhaite une très belle année avec de belles fleurs !

**Mr CREMILIEUX et son équipe.**

**lundis 10 mai et 21 juin**, 1 concours officiel en triplette mixte 55 ans et + le **lundi 31 mai**, Concours de la vogue, **Le 15 août**, Le but d'honneur, Le concours des vendanges (TELETHON).  
A très bientôt sur les terrains de pétanque.



# Histoire

## PRESQUE 50 ANS DE RELEVÉS PLUVIOMÉTRIQUES POUR MÉTÉO FRANCE !

Juliette Poulat, habitante des Haies, fait partie des quelque 3000 bénévoles du réseau d'observations climatologiques pour Météo France. Les femmes bénévoles ne représentent que 10 % du total des bénévoles.

Tout commence en 1972 quand les syndicats agricoles demandent à Juliette et son mari Jean Poulat, alors agriculteurs au hameau de Lansolat sur la commune, s'ils veulent bien faire des relevés pluviométriques. De 1972 à 1975, ils remplissaient une fiche mensuelle qu'ils envoyaient le mois suivant. En parallèle, une carte était envoyée chaque jour de pluie. Puis à partir de 1975, ils complétaient un cahier d'observation météorologique avec carbone. Ils envoyaient la fiche mensuelle originale à METEO France.

Ainsi depuis 48 ans, chaque matin à 8h, Juliette vérifie les données de pluie et le temps qu'il fait au moment du relevé. Lorsque c'est de la neige, il faut la laisser fondre pour voir l'équivalent en pluie. Ses outils sont donc un pluviomètre et un cahier, fournis par METEO France. Le poste climatologique contient un pluviomètre en plastique transparent constitué d'un seau et d'une éprouvette. L'emplacement de ce poste est choisi par Météo France, il doit être dans un lieu dégagé du jardin. Notons qu'il faut être très assidu pour faire les relevés tous les matins, week-end compris, sachant que seules les séries de mesures les plus longues sont vraiment intéressantes pour dégager une tendance.

Les relevés des bénévoles et des postes automatiques servent à faire la climatologie départementale, qui au final donne le bulletin climatique mensuel départemental. Les données sont utilisées pour initialiser et valider les modèles de prévisions climatiques. Depuis plusieurs décennies, les stations automatiques remplacent les stations manuelles, c'est pourquoi le contrat de Juliette prendra fin en janvier 2021.

**Quelques chiffres** : Grâce aux relevés de Juliette, nous pouvons observer que depuis les relevés de 1972, l'année la plus pluvieuse a été 2008 avec 1067 mm, dont 145 mm en juillet et 167 mm en septembre ainsi que 1993 (1017 mm), 1987 (1006 mm) et 1977 (1003 mm).



Les années les moins pluvieuses ont été 1989 (568 mm), 2017 (584 mm), 1997 (593 mm).

Lors de la neige du 26-27-28 novembre 1982, il est tombé l'équivalent de 107 mm d'eau en 3 jours. Cette neige lourde avait fait beaucoup de dégâts en cassant des arbres, en endommageant des installations électriques et en gelant les canalisations d'eau potable. Le village était resté 8 jours sans électricité. Certaines maisons n'avaient plus d'eau potable. On faisait fondre de la neige pour avoir de l'eau...

Années 1975 et 1976	Pluie (mm)
1971	874
1972	880
1973	1017
1974	858
1975	821
1976	741
1977	1003
1978	642
1979	963
1980	545
1981	914
1982	950
1983	880
1984	720
1985	642
1986	843
1987	1006
1988	365
1989	568
1990	755
1991	665

STATION : Lansolat  
Commune : LES HAIES  
Département : RHÔNE  
Altitude : 420m

Nom et adresse postale de l'observateur : M. POULAT Jean  
63420 Les Haies

Depuis 2003, elle relève les températures quotidiennement, mais à titre personnel.

Ainsi le 13 août 2003, journée la plus chaude lors de la première canicule, elle a relevé 48°C.

En décembre 2009, elle a relevé -15°C.

**Nous félicitons Juliette** pour le sérieux et la régularité de sa mission de bénévole, qualités qui permettent la fiabilité des mesures ; pour son engagement à rendre service à un organisme reconnu, METEO FRANCE pour l'amélioration des prévisions.

# Intercommunalité

## FNACA Comité d'Ampuis, Section des Anciens Combattants AFN LES HAIES

Cette année 2020, marquée par la crise sanitaire, nous a obligé d'annuler les commémorations avec présence du public.

- **19 mars** : annulée car période confinée
- **8 mai** : dépôt de gerbe par la municipalité
- **11 novembre** : dépôt de gerbe par la municipalité

Prévisions 2021 : 19 mars, 8 mai, 11 novembre, les cérémonies se feront en fonction de la crise sanitaire. Meilleurs vœux de paix et santé à tous ! Prenez soin de vous.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL SPORT ET CULTURE LES HAIES LONGES TRÈVES

### HISTORIQUE

Créé par un arrêté préfectoral du 26 avril 1967, Monsieur le Préfet du Rhône autorise la création du Syndicat Intercommunal Sports et Culture de Les Haies Longes Trèves. Le 20 mai 1967, le premier conseil syndical est élu par les communes. Il est composé de MM. GELAS, MARIN, OGIER pour la commune des Haies, MM. COMBARMOND André, BRET Pierre, CHARMET pour la commune de Trèves, MM. ESCOFFIER Gabriel, CHAVASSIEUX, Mme MOREL Marinette pour la commune de Longes. Le 1er Président est M. COMBARMOND André, 1er Vice-Président, M. ESCOFFIER Gabriel.

S'en suivirent 10 bureaux exécutifs :

15/05/1971 - 03/06/1977	: Président : André COMBARMOND - Vice-Président : Gabriel ESCOFFIER
04/06/1977 - 13/04/1983	: Président : Gabriel ESCOFFIER - Vice-Président : Maurice GELAS
14/04/1983 - 25/05/1989	: Président : Gabriel ESCOFFIER - Vice-Président : Georges PLASSON
26/05/1989 - 17/07/1995	: Président : Albert MARIN - Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Jean-Paul SOYERE
18/07/1995 - 30/06/1998	: Président : Albert MARIN - Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Erik CHAPELLE
01/07/1998 - 22/04/2001	: Présidente : Michèle SEEMANN - Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Albert MARIN
23/04/2001 - 08/07/2003	: Présidente : Michèle SEEMANN - Vice-Présidents : Lucien BRUYAS, Albert MARIN
09/07/2003 - 08/04/2008	: Président : Lucien BRUYAS - Vice-Présidents : Michèle SEEMANN, Albert MARIN
09/04/2008 - 03/04/2014	: Président : Robert BONNARD - Vice-Présidents : Erik CHAPELLE, Claude BONNEL
04/04/2014 - 17/06/2020	: Président : Vincent MOREL - Vice-Présidents : Claude BONNEL - Stéphane SABOT
18/06/2020 Présidente	: Joëlle PAOLUCCI - Vice-Présidents : Erik CHAPELLE - Didier TESTE

### COMPOSITION DU SYNDICAT 2020

**Commune des Haies** : M. Bruno GRAPOTTE, M. Fred MICHAUD, Mme Joëlle PAOLUCCI, délégués titulaires, M. Thierry BOSVERT, délégué suppléant

**Commune de Longes** : M. Sylvain RIVORY, Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, M. Didier TESTE, délégués titulaires, M. Lucien BRUYAS, délégué suppléant

**Commune de Trèves** : M. Erik CHAPELLE, M. Patrick LAFAY, Mme Laure RIVOIRON, délégués titulaires, Mme Sylvia COSTANZA, déléguée suppléante



## STATUTS

Le syndicat intercommunal a donc été créé, dans un premier temps, pour l'acquisition d'un terrain appartenant à M. Emile LACHAUD et par la suite, l'étude et la réalisation de tous travaux favorisant le développement des activités sportives artistiques et culturelles : foyer rural, maison des jeunes etc.... Les équipements à réaliser étant installés en priorité sur ce terrain.

Bien que deux vice-présidents étaient élus depuis le 26 mai 1989, les statuts ont évolué que le 2 septembre 2004 actant le déplacement du siège en Mairie de Longes, la nomination d'un délégué suppléant et l'élection de 2 vice-présidents.

Ces statuts ont été modifiés le 2 juillet 2020 transférant le siège du syndicat au complexe sportif et culturel du Fautre à Trèves.

## PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACQUISITIONS

23 juillet 1967 : Acquisition du terrain Emile LACHAUD : 2.591,63 €

1970 : Construction de la maison des jeunes : 2.322,10 €

1972-1973 : Aménagement d'un terrain de sport : 12.767,60 €

1973-1978 : Agrandissement de la salle du Fautre : 97 839,18 €

1983 : Barrières terrain de foot : 12.651,82 €

1983 : Acquisition terrain DUBREUIL : 7.368,91 €

1987-1988 : Aménagement d'un terrain de foot d'honneur, terrain de tennis, basket : 256.152,00 €

1987 : Acquisition terrain PLASSON : 2.548,94 €

1988 : Acquisition terrain BUISSONNET : 7.317,55 €

1991 : Acquisition terrain BERNE : 4.573,47 €

1996-1997 : Construction de la maison de gardiens, garage et petite salle d'animation : 102.957,00 €

2005-2007 : Construction du gymnase : 832.728,00 €

2012-2014 : Construction de l'espace Pierre Bret : 1.542.650,12 €



## COUT PAR HABITANT

Le coût par habitant est passé de 2,18 € en 1967 à 141,17 € en 2020.

Le budget de fonctionnement du syndicat est passé de 433 € en 1968 à 175.585,00 € en 2020.

## ASSOCIATION DES QUATRE VENTS

Les activités sportives et culturelles sont gérées par l'Association des Quatre Vents dont le Président est M. Maurice DENUZIERE. Le syndicat met à disposition ses installations pour les activités.



Comme vous l'avez noté lors de l'assemblée générale, cette saison 2019 / 2020 a été très perturbée avec un arrêt définitif des activités nautiques. Nos finances sont mises à mal, mais nous avons bien géré ce problème et tous les salariés et intervenants ont été payés. Nous étions un peu inquiets pour cette nouvelle année quant au nombre d'adhérents (ce qui nous permet de payer charges et salaires). Et nos prévisions se confirment. A la rentrée de Septembre, nous avons constaté une certaine frilosité dans les inscriptions, principalement au sein des activités enfants.

Les cours d'Italien n'ont pas eu de succès et n'ont pas du tout démarré, faute d'enfants présents.

Le cours d'Anglais ne réunissait pas suffisamment d'enfants pour continuer. Il a dû être arrêté à fin septembre. En activités sportives, les bambins ne sont pas nombreux à venir profiter des cours de Gym 3 Pommes. Deux cours étaient prévus, il en reste un seul pour les petits de 3 à 5 ans, le mercredi de 16h30 à 17h30. **Le cours de Multisports dispensé le mercredi de 17h30 à 18h30 n'est pas très fréquenté, des places sont encore disponibles.**

Par contre, la nouvelle activité Kick boxing, pour enfants de 6 à 13 ans, les lundi - Jeudi de 18 h à 19 h, a attiré bon nombre de futurs boxeurs. Les autres sections ont vu leurs effectifs diminuer, mais de très nombreux participants nouveaux ont rejoint l'Association des Quatre Vents.

Les membres du bureau ont mis tout en œuvre pour la sécurité et la santé des pratiquants, tous les professeurs suivent de très près les consignes, les adhérents ont été bien informés depuis cette reprise de saison. Des gels et désinfectants sont mis à disposition pour le lavage des mains et le nettoyage du matériel. Dans chaque activité la liste des personnes présentes est à signer à chaque cours. Aussi dans chaque cours, un référent COVID est en charge de vérifier que les protocoles soient bien respectés.

En cette fin d'année et avec l'arrivée de la nouvelle, nous croisons les doigts pour que ce maudit virus cesse de nous importuner et que tous, enfants, parents et amis en ressortent encore plus forts.

Le Comité Directeur vous présente à tous une très bonne année 2021, que tous vos vœux soient exaucés. A l'heure où nous écrivons cet article, toutes nos activités sont à l'arrêt en raison du confinement.

## LES ACTIVITÉS

La nouvelle saison avait repris en septembre, avec moins d'adhérents que les saisons précédentes, frilosité de la Covid oblige. Mais toutes les activités voyaient des participants très motivés et confiants dans la mise en place des protocoles de sécurité.

Comme tout un chacun le sait, il a fallu arrêter les cours, après les vacances de Novembre.

**Aussi pour ne pas laisser nos adhérents livrés « au désœuvrement » pendant ce nouveau confinement, nos professeurs ou animateurs se sont investis et ont préparé des cours par visio. Un grand merci à eux tous pour leur engagement au sein de l'association.**

## LE BUREAU

### Cours arts plastiques / ateliers créatifs Théâtre

Dans ces groupes, des enfants de 5 à 10 ans, très motivés et dynamiques.

Nous prenons vraiment beaucoup de plaisir à partager des moments de convivialité et de créations !

En arts plastiques, nous avons commencé l'année avec des peintures pariétales : à la manière des hommes préhistoriques. Nous avons réalisé une grotte et avons décoré celle-ci avec de la peinture, du charbon de bois, de la terre en réalisant des empreintes de mains soufflées, des aurochs, des mammoths etc...

En ateliers créatifs : Halloween était à l'honneur : nous avons réalisé en terre des citrouilles et des araignées ainsi que des personnages terrifiants avec du carton.

Au théâtre, nous avons effectué beaucoup d'exercices et de jeux de placement de voix, des jeux d'expressions, d'improvisation afin que chacun épanouisse sa personnalité en s'amusant, développe son attention, sa concentration, découvre son corps et ses limites, maîtrise le langage, sa diction, apprivoise ses émotions etc... Nous commencerons bientôt l'apprentissage de petites scénettes. **Valérie Di Pilla-Rizzi - valeriedp007@yahoo.fr**



## LA CHORALE

Malgré les circonstances difficiles, la chorale a repris le mercredi 23 septembre dans la bonne humeur avec un effectif presque similaire à l'an passé. Bien sûr, nous chantons avec un masque comme toutes les chorales que nous connaissons, espacés d'un mètre. Ce n'est pas très esthétique mais c'est possible. Sans doute plus difficile pour notre chef, qui disponible à tous, n'a pas de pause pendant les chants. Selon les directives sanitaires, une feuille de présence est signée chaque fois et du gel hydro alcoolique est à disposition. L'année 2020 ne nous a pas permis de présenter le concert prévu en avril, l'année a été achevée avec le confinement de mars. Nous étions prêts et ce fut une déception pour tous, d'abandonner ce « moment récompense » de notre travail. Depuis septembre, nous révisons le programme délaissé par la COVID et commençons d'autres chants que nous avons choisi par vote sur les propositions de Michel notre chef.

L'ambiance est bonne, tous très contents de se retrouver et de chanter avec notre chef simple et attentif à chacun. Bien sûr, la choucroute

annuelle n'aura pas lieu. Soyons positifs tout cela aura une fin et les activités des années futures n'en seront que plus appréciées.

Mi-octobre, de nouveau les événements nous ont rattrapés : une quinzaine de choristes habitant la métropole de Saint Etienne ou du Grand Lyon est soumise au couvre-feu. Nos répétitions finissent à 22h : un tiers de l'effectif devra pourtant être rentré avant 21h.

Nous avons réfléchi à une solution : après sondage auprès des choristes et accord du syndicat et de l'ASQV nous chanterons le vendredi de 18h15 à 20h15 puisque la salle Pierre Bret est disponible (le mercredi il n'est pas possible d'avancer notre horaire, la salle est prise par le cours de Pilâtes.).

Nous continuerons donc envers et contre ce mauvais moment à préparer notre concert du printemps. Aura-t-il lieu ? L'avenir nous le dira... En attendant, faisons-nous plaisir en apprenant les belles chansons du programme. Dernières nouvelles : Et bien non, nous ne chanterons pas encore tous ensemble... Un arrêté préfectoral vient d'être pris... Les lieux recevant du public sont fermés jusqu'à nouvel avis.



## LE FOOT

Le retour de notre Equipe Fanion... Après 3 ans d'absence, l'équipe Senior de la section foot de l'ASQV est de retour sur les terrains avec un effectif de 22 joueurs. C'est une grande fierté pour l'ensemble des bénévoles de l'ASQV, et ses 22 éducateurs, d'autant plus que cette année, le club a engagé en compétition de la FFF des équipes dans toutes les catégories de moins de 7 ans à Séniors. Ce sont donc au total 9 équipes inscrites en championnat de District. Nous proposons également une activité « Loisirs » pour les plus âgés ou moins attirés par la compétition. Au-delà de la crise sanitaire que nous rencontrons, c'est également une année spéciale pour la section qui fêtera **le 12 juin 2021 au Fautre sa cinquantième saison**. Nous espérons que cette

Fête du foot Anniversaire pourra rassembler nos licenciés, parents, amis, habitants des 3 communes et surtout toutes les personnes qui ont contribué à la vie du club et à ce qu'il est aujourd'hui.

Bien Sportivement, Le Bureau de l'ASQV Foot  
Notre objectif principal est d'offrir à TOUS la possibilité de pratiquer le football en compétition dans un esprit de CONVIVIALITÉ.

Contacts : Loisirs/FSCT :

Cédric Belhocine 06 98 58 43 08

U15, U17, Seniors:

Yannick Poelman 06 28 69 22 06

U7, U9, U11, U13 :

Sébastien Brochier 06 61 71 09 79



## LA PAROISSE

Un peu d'histoire ... Les Châtelains du château de la Baronnerie avaient fait don d'une croix placée à l'entrée du chemin menant au château et fut baptisée plus tard « Croix des Dames » (photo de couverture). Au siècle dernier, le prêtre bénissait les champs et le quartier de « la Rase » devant cette croix lors des processions des rogations de l'Ascension. Aujourd'hui, cette croix a disparu et a été remplacée par une superbe croix en bois sur laquelle chaque année est déposée une couronne de rameaux.

Voici quelques informations de notre équipe paroissiale et de son activité.

Nous vous rappelons que pendant le 1er confinement toutes les permanences ont été annulées.

Depuis le mois de mars, toutes les messes étaient célébrées à Longes en raison des consignes sanitaires.

A ce jour, toutes les messes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Cet été, un baptême a été célébré et deux autres reportés.

Un mariage est également reporté en 2021.

Le pape François a cité : « Jésus nous exhorte à laisser de côté toutes les différences et face à la souffrance, à devenir proche de toute personne ». Bonne fin d'année et courage.



## LE SECOURS CATHOLIQUE

Dans le Rhône, plus de 900 bénévoles agissent au plus près des personnes fragiles ou en difficulté, en mettant en place des actions de solidarité. Suite à la pandémie, ces actions ont été modifiées et adaptées à la situation d'urgence sociale et épidémique.

Localement, pendant le confinement, les contacts téléphoniques ont été renforcés pour échanger et reconforter les aînés. Dans le respect des consignes sanitaires, après le confinement, les bénévoles ont pu reprendre **l'animation du Loto à l'Ehpad du Centre Hospitalier de Condrieu, le 1er et le 3e mardi du mois.**

Du fait de l'ampleur de la crise économique, les bénévoles de nos communes ont vu arriver des

jeunes et des familles qui ont basculé dans la précarité. L'aide financière est poursuivie pour répondre aux situations d'urgence.

Pour faire face aux besoins des hôpitaux, des travaux manuels sont réalisés, à domicile, pour habiller les nouveaux nés prématurés.

En février, nous avons pu organiser un après-midi Théâtre, avec plus de 150 spectateurs. Cet événement sera renouvelé si les conditions le permettent.

Les bénévoles constituent la principale force du Secours Catholique pour atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Chacun peut trouver sa place et se sentir utile. Alors, venez rejoindre le groupe local.



N'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à la Délégation du Rhône, 76 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE 04 72 33 38 38 (rhone@secours-catholique.org).

# MAINTIEN A DOMICILE ET AIDE A LA PERSONNE

## TELEALARME

Grâce à un abonnement à un service de téléalarme, la commune des Haies est desservie par le service téléalarme de VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION.

S'adressant prioritairement aux personnes âgées, malades, handicapées ou isolées, les systèmes de téléalarme s'inscrivent dans les objectifs du maintien à domicile.

La téléalarme est une technique permettant à toute personne qui le souhaite, **d'être mise en relation 24 h/24, et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers** et d'obtenir une aide rapide et adaptée sur un simple pression sur l'émetteur porté au cou ou au poignet. Ce système est idéal pour rassurer les personnes âgées qui vivent seules et leur famille. Renseignements en mairie.

## AIAD (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE A DOMICILE)



Depuis 1972, le service à domicile est assuré par une association loi 1901. Son périmètre d'action a bien évolué, il couvre aujourd'hui 12 communes de l'ancien canton de Condrieu plus Echaldas et St Romain en Gier. L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile (AIAD) répond aux nombreuses demandes de service à domicile et assure auprès de la personne aidée un grand nombre de prestations.

Il s'agit de garantir le maintien à domicile dans de très bonnes conditions, d'organiser l'accompagnement pour que la personne aidée reste actrice de sa vie et conserve au mieux son autonomie. Il est fondamental de respecter ses volontés, en accord avec son entourage, en veillant à son bien-être. Vivre à domicile, dans son univers, avec ses souvenirs, près de son environnement (famille, voisinage, activités), permet un rétablissement plus rapide et assure un vieillissement plus serein.

Au fil des années, de nouveaux services se sont développés comme le SPASAD, service polyvalent d'aide et de soins à domicile, qui, avec le concours de tous les partenaires, offre une prise en charge complète, coordonnée et personnalisée.

La mobilisation de tous les acteurs autour d'un projet de service ambitieux, porteur de valeurs humaines fortes, permet d'atteindre nos objectifs. Ainsi, j'adresse tous mes remerciements aux personnels de l'association pour l'important travail réalisé malgré les difficultés rencontrées, tout particulièrement cette année avec la crise sanitaire. Merci, aussi, aux familles, aux partenaires institutionnels et financiers, aux élus des communes, aux membres des CCAS, aux

bénévoles, qui concourent au bon fonctionnement de l'association. Je tiens à remercier tout particulièrement et bien chaleureusement Madame Mireille LIOUD, qui a présidé l'association de 2014 à 2020, qui par sa volonté, son dynamisme a su convaincre. De belles avancées ont marqué ces six dernières années comme le contrat de partenariat avec le département, la coordination de service, l'installation dans les nouveaux locaux, la télégestion ... Au nom de tous, Merci Madame LIOUD. Avec le personnel et le Conseil d'administration, nous poursuivrons cette mission.



Des tâches nombreuses nous attendent, et tout particulièrement, il sera nécessaire d'accentuer le soutien aux aidants, de poursuivre la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la formation des personnels, la revalorisation de la profession. Nous attendons beaucoup de la future loi « grand âge et autonomie ». Au sein du conseil d'administration, avec les élus du territoire nous travaillerons sur toutes ces thématiques. Ensemble, nous offrirons à nos aînés, aux personnes aidées le meilleur confort de vie à domicile.

**N'hésitez pas à contacter l'association un seul numéro à votre service le : 04 74 78 74 78.**

A toutes et à tous, meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Présidente, Thérèse COROMPT.



## PARC DU PILAT

### EMMANUEL MANDON, NOUVEAU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Lors de sa séance d'installation, le Comité syndical du Parc du Pilat a élu Emmanuel Mandon à la présidence du Parc du Pilat. Il devient le 4ème président du Parc du Pilat et succède à Michèle Perez, élue de Roisey, membre du Bureau du Parc depuis 1995 et présidente depuis 2008.

Le Bureau du Syndicat mixte a également été renouvelé. Ses 24 membres, représentant les communes et les intercommunalités du territoire ainsi que des villes-portes, les Départements du Rhône et de la Loire et la Région Auvergne Rhône-Alpes, siègeront chaque mois aux côtés du Président pour piloter l'action du Parc du Pilat. Ces élections signent le début d'une nouvelle période pour le Parc du Pilat. Un mandat au cours duquel la charte du Parc va devoir être réécrite afin de prétendre au renouvellement du label « Parc naturel régional » pour le Pilat.

### UN CONTRAT VERT ET BLEU «GRAND PILAT» EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, le Parc du Pilat vise à conserver et même améliorer la qualité écologique de son territoire, notamment en veillant à ce que les connexions naturelles avec les territoires voisins soient renforcées, voire restaurées afin d'améliorer le déplacement de la faune et ainsi contribuer à enrayer la perte de biodiversité. Pour cela, le Parc anime, depuis 2019 et jusqu'en 2023, un Contrat Vert et Bleu, un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, 27 organismes engagés dans ce contrat réaliseront 42 actions pour faciliter la circulation des espèces entre les milieux agricoles, forestiers, les jardins ... Un montant prévisionnel de 7,2 millions d'euros est consacré aux actions programmées à l'échelle du « Grand Pilat », un territoire incluant le Parc, qui comprend près de 200 communes de la Loire, du Rhône, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Haute-Loire.

### UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ POUR UN PARC ÉTOILÉ

Pour atténuer l'impact sur la biodiversité et la santé humaine, tout en réduisant les consommations d'énergie, le Parc du Pilat lutte contre la pollution lumineuse.

En lien étroit avec les Parcs du Massif Central, du Massif des Bauges et de la Chartreuse, il conduit une démarche scientifique pour cartographier cette pollution et accompagne les élus pour mettre en place une gestion raisonnée de l'éclairage (conseils, aides à la rénovation...).

Le Parc du Pilat a également pour objectif de

sensibiliser le grand public et les acteurs locaux à la pollution lumineuse et ses effets. C'est ainsi notre rapport à l'obscurité qui est interrogé.

Ce programme est soutenu par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne. Il se réalise en partenariat avec les Syndicats d'Énergie.

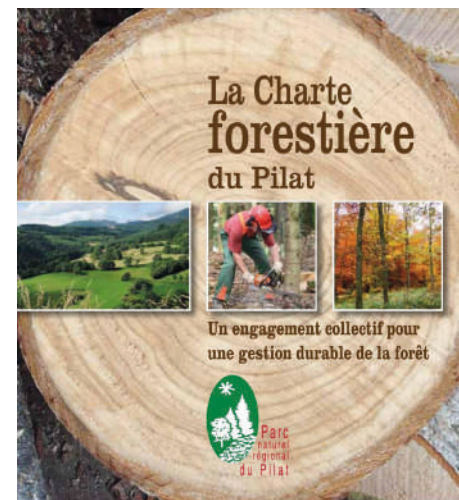
Plus d'info sur [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)



### LA CHARTE FORESTIÈRE DU PILAT FAIT PEAU NEUVE !

La forêt ? Oui, mais pour approvisionner les scieries locales, pour aller se balader ou pour préserver la biodiversité ? Avec ses 34 000 ha, la forêt du Pilat offre tout cela à la fois. Et pour conserver un équilibre entre tous ces usages, une nouvelle Charte forestière arrive à partir de fin 2020.

Elle fait suite à celle animée par le Parc de mai 2012 à avril 2019. Pour l'animation de la nouvelle Charte, c'est FIBOIS 42 (interprofession de la filière forêt bois) qui reprend le flambeau, en partenariat étroit avec les Intercommunalités (Communauté de communes des Monts du Pilat, Communauté de communes du Pilat rhodanien, Saint-Etienne-Métropole, Vienne Condrieu Agglomération) et le Parc. Élaborée avec les acteurs publics et privés du Pilat, elle propose un panel d'actions à conduire en concertation pour valoriser au mieux cette ressource naturelle.



Alors propriétaire, habitant, professionnel de la filière, chasseur, ... bref, usagers de la forêt : n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée pour voir les actions en place sur votre massif, en attendant de profiter des rencontres de propriétaires, professionnels ou grand public. [https://www.fibois42.org/infos/117\\_charte-forestiere-du-pilat](https://www.fibois42.org/infos/117_charte-forestiere-du-pilat)

## PILAT BIODIV' TOUTE LA NATURE DU PILAT SUR LE WEB

Le Parc du Pilat présente les richesses naturelles à découvrir autour de chez soi : plus de 2000 espèces de plantes et d'animaux sont répertoriées sur ce site. Une seule adresse : biodiversite.parc-naturel-pilat.fr. Parce que l'information est essentielle pour préserver efficacement la nature, le Parc œuvre depuis plus de 40 ans pour mieux connaître les différentes espèces qui peuplent le Pilat.



## PARTAGER UNE VOITURE Pourquoi pas vous ?



### AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Partagez une voiture et bénéficiez **gratuitement** d'un accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure



#### Renseignez-vous

04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
[www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/](http://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/)  
[le-parc-a-votre-service/autopartage](http://le-parc-a-votre-service/autopartage)



## Le Parc nous informe

Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benay 42410 Pélussin • 04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr • [www.facebook.com/ParcdPilat](https://www.facebook.com/ParcdPilat)  
[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

Une opération accompagnée par



SAINT-ÉTIENNE la métropole

La Région Auvergne-Rhône-Alpes



### AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS

Le Parc du Pilat développe un service d'autopartage entre particuliers. Pour les habitants, c'est plus d'Economie, de Solidarité, d'Efficacité, d'Air pur. C'est la mise en commun d'un véhicule, utilisé pour des trajets différents à des moments différents.

Le covoiturage est l'utilisation d'un véhicule par plusieurs personnes qui effectuent ensemble le même trajet.

#### Pour qui ?

Il suffit d'avoir envie de partager une voiture et d'avoir un emploi du temps compatible avec les autres personnes. Plusieurs personnes cherchent à constituer un groupe d'autopartageurs sur votre secteur. Curieux, curieuse, rejoignez-les.

#### Le côté pratique

Le Parc du Pilat fournit les documents nécessaires pour s'organiser en toute sérénité : contrat entre les personnes du groupe autopartage, carnet de bord et assurance. En effet, les collectivités impliquées ont contracté une assurance qui prend le relais de celle de la personne propriétaire lorsque la voiture est partagée. Ainsi pas de souci de malus et pas de souci en général. L'assurance est gratuite et c'est à chaque groupe de se mettre d'accord, du tarif au kilomètre qui sera appliqué pour l'utilisation du véhicule en autopartage. Le Parc du Pilat apporte conseils et suivi.

Toutes les informations sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/> et auprès du Parc du Pilat : 04 74 87 52 01

# Ainsi va la vie

## NAISSANCES EN 2020



**Lucas  
GIBERT**

Né le 10 janvier 2020  
à VIENNE



**Johan Yves  
POULENARD**

Né le 5 février 2020  
à VIENNE



**Ézio Liam Aaron  
RAMONE**

Né le 13 mai 2020  
à VIENNE



**Giulio  
EMANUELLI**

Né le 04 juin 2020  
à VIENNE



**Lana  
VETTRAINO**

Née le 30 juin 2020  
à GIVORS



**Mila Agathe  
FRANÇOIS**

Née le 13 août 2020  
à VIENNE

**Assaya  
SULJIC**

Née le 27 novembre 2020  
à Givors

## MARIAGES EN 2020



**LACOMBE Vincent et  
DOUILLET Carole**

le 29 février 2020

## PACS EN 2020

**Nicolas COLOMBET et  
Mickaël Alain DUMAS**

le 15 octobre 2020

## DECES EN 2020

**Maurice GELAS** décédé le 06 février 2020  
à CONDRIEU

**Renaud VIZIÉ** décédé le 03 juin 2020  
à PIERRE-BENITE

**Chantal BONNEL** décédée le 11 décembre à LES HAIES

# Vous les connaissez ?



Terrassement - Réseaux - Goudronnage  
Courts de tennis - Terrains sportifs  
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats  
Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr

69420 AMPUIS



**UBÉDA**  
informatique  
votre info'solution

Produits & services adaptés de la TPE à la PME.

Conseils • Services • Matériels  
Logiciels • Formations

04.74.78.04.52  
contact@ubeda-informatique.com

**Bio Mobile** Livre mes courses  
100% Bio  
Locales et Vrac  
Devant chez moi !

- \* Alimentation
- \* Hygiène et cosmétiques
- \* Entretien de la maison

- 1 Je commande ce que je veux et paye sur :  
[www.bio-mobile.fr](http://www.bio-mobile.fr)  
jusqu'au dimanche 20H
- 2 Je suis livré(e) devant chez moi  
le mercredi ou le jeudi jusqu'à 20H

[www.bio-mobile.fr](http://www.bio-mobile.fr)  
contact@bio-mobile.fr bio mobile pilat

pilat - Viennois - Sud Lyonnais



**RENAULT**  
La vie, avec passion

*Central Garage d' Ampuis*  
Jean-Claude Gabert

A votre service depuis plus de 30 ANS

Ouvert 6 jours/7

Atelier 04 74 56 10 02

Commercial 06 76 82 51 62

- ✓ Entretien et réparation toutes marques
- ✓ Occasions vendues révisées et garantie 3 à 12 mois
- ✓ Services commercial et atelier ouvert 6j/7

**Lundi au Vendredi 8h-12h et 14h-19h**  
**Samedi 8h-12h**



## **MAINTENANCE - DÉPANNAGE - PLOMBERIE**

**Chaudières Fioul et Gaz toutes marques**  
**Remplacement de Chaudières**  
**Pose d'adoucisseurs d'eau**

400 Les Acacias  
69420 LES HAIES



*3 techniciens*  
*à votre service*

**Laurent GARDE**  
**Tél. 04 74 59 37 51**



# STATION SERVICE POLI PATRICE

LIVRAISON DE FUEL, G.N.R  
GAZOLE À DOMICILE

943 ROUTE DE BEAUCAIRE - 69700 LOIRE SUR RHÔNE  
TÉL. 04 78 73 90 40 - PORT. 06 30 33 14 96



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**  
10, RUE JEAN PEYRET  
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon  
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 61 rue Tatteou - 75009 Paris

## AdKotec

Au service des entreprises pour manager les risques

**Inspection - Formation**  
Electricité - Equipements de travail

Daniel ARMAND  
**06 50 88 43 80**

daniel.armand@adkotec.fr

Tél. 09 63 26 46 33

5, Route Nationale 7 - 38550 CLONAS SUR VAREZE  
www.adkotec.fr



**SARL Peillon Mickael**  
Electricité Générale

Neuf Renovation  
interphone automatisme  
sarl-peillon@orange.fr

6 chemin des prés  
le bois joli 42410 Chuyer  
**06 15 98 39 69**



Charpente. Couverture. Zinguerie  
Le bourg 42410 CHUYER Tel: 04 74 87 80 72

## S.A.R.L RD SERVICES

472 Chemin des Varines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :

QUALIBAT / RGE



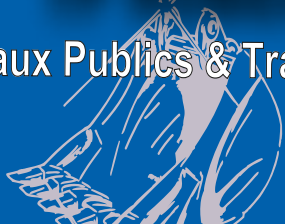
NEUF ET RENOVATION

PVC  
ALUMINIUM  
BOIS  
BOIS/ALU  
VOLETS ROULANTS  
MOUSTIQUAIRES

Guillaume CHAVAS 06 59 02 69 21 / guillaumechavas@gmail.com

## TP ROBERT

Travaux Publics & Transports



Tél. : 04 74 59 55 10  
patrick.robert69@orange.fr

1220 Chemin des Maisons Blanches - 69420 TUPIN ET SEMONS

## CHAUFFAGE PLOMBERIE MATHEVON



Tél. 04 72 24 93 33

INSTALLATION CHAUFFAGE FUEL - GAZ  
BOIS - PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE

CPM - MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES  
Site : chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com

### La roulotte des saveurs

Epicerie, produits du terroir, pain...  
Vente à domicile sur commande  
Place de la mairie des Haies  
le mardi de 16h à 18h

Tél. 06.14.25.69.45

Mail : laroulottedessaveurs@gmail.com

### Coif' en bulles

Salon de coiffure

Place de la mairie des Haies, un mardi tous  
les 15 jours et un samedi par mois, selon le  
calendrier disponible sur le

<https://coifnbulles.wordpress.com>

Tél. 06.23.16.43.02

### Alain Pizza

Parking du Pilon  
vendredi, samedi et dimanche soirs,  
commande dès 17h  
Tél. 06.27.77.11.88

# Agenda 2021

<b>Avril</b>	<b>Samedi 3 de 9h à 15h</b>	Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
	<b>Nuit du 30 avril et journée du 1er mai</b>	Tournée du 1er mai par les Zazous
<b>Mai</b>	<b>Dimanche 2</b>	Omelette offerte par les Zazous
	<b>Samedi 8 à 11h</b>	Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale
	<b>Lundi 10</b>	Pétanque concours officiel doublette (licenciés > 55 ans)
	<b>Lundi 21</b>	Pétanque concours officiel doublette mixte (licenciés > 55 ans)
	<b>Vendredi 28</b>	Fête des voisins
	<b>Lundi 31</b>	Pétanque concours officiel triplète mixte (licenciés > 55 ans)
<b>Juin</b>	<b>Samedi 12</b>	Fête des 50 ans de l'ASQV FOOT au Fautre
<b>Juillet</b>	<b>Dimanche 25 à 10 h</b>	Assemblée générale de l'ACCA (ouverte à tous)
<b>Aout</b>	<b>Semaine du 3 au 7</b>	Tournée des brioches par les Zazous (du 3 au 5 dans les hameaux, le 6 et 7 au village)
	<b>Vendredi 6 - samedi 7 dimanche 8</b>	Vogue et 3 bals des Zazous
	<b>Samedi 7</b>	Pétanque « challenge de la St Laurent »
	<b>Dimanche 8</b>	Pétanque « challenge de la municipalité »
	<b>Dimanche 8</b>	Paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit
	<b>Dimanche 15</b>	Concours de pétanque « coupe du 15 août »
<b>Septembre</b>	<b>Samedi 4 et 11 (date à définir)</b>	Remise des chèques pour les locations de terrains par l'ACCA Pétanque but d'honneur et concours des vendanges / Téléthon
<b>Octobre</b>	<b>Samedi 9 de 9h à 15h</b>	Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
<b>Novembre</b>	<b>Jeudi 11 à 11h</b>	Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale

# PH. SABOT

## AGRI-ENVIRONNEMENT

E-mail : [agri-environnement69@orange.fr](mailto:agri-environnement69@orange.fr)



637 LA GROSSE GRANGE  
69420 LES HAIES

06 87 35 78 35

04 74 87 86 82

Création graphique : www.pointedazur.com

# Numéros utiles

## Mairie des Haies

450 rue des champs  
blancs 69420 LES HAIES  
mairie@leshaies.fr  
site internet :  
<http://www.leshaies.fr>  
Tél. 04 74 56 89 99

Horaires d'ouverture :  
lundi et mercredi de 13h30 à 17h,  
mardi de 8h30 à 12h,  
Permanences le vendredi de  
16h30 à 19h

## SERVICES PUBLICS :

### ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39.

Service renseignements  
administratifs

de 8h30 à 18h15 en semaine

Coût de 0,15 €/mn + prix de  
l'appel depuis téléphone fixe

<http://www.service-public.fr/>

### Cantine/Garderie des Haies

Tél. 04 74 54 74 61

(avec répondeur)

### Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert  
69700 Givors

Tél. 04 72 49 52 60

### Service Territorial Sud (DDT

Service Sud du Nouveau  
Rhône)

39 avenue de Verdun  
69440 Mornant

Tél. 04 78 44 98 00

### Ecole des Haies

393 Champs Blancs  
69420 Les Haies

Tél. 04 74 87 86 07

### Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant  
69420 Ampuis

Tél. 04 74 56 10 26 ou 17

### La Poste

1 rue des côtes du Rhône  
69420 Condrieu

Tél. 36 31 (numéro non surtaxé)

### Maison du Département (Maison des Services Publics)

1 Place des Droits de l'Homme  
69420 Condrieu

Tél. 04 78 02 34 90

### Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. 0 892 705 705

### Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert  
69700 Givors

Tél. 3949 (prix appel + service  
gratuit)

<http://www.pole-emploi.fr/>

### Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille  
69419 Lyon cedex 03

Tél. 04 72 61 61 61

<http://www.rhone.gouv.fr/>

### Trésorerie de Condrieu

1 rue des côtes du Rhône  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 53 42

### Vienne Condrieu

#### Agglomération

Espace Saint-Germain  
Bâtiment Antarès  
30, avenue Général Leclerc  
38200 Vienne

Tél. 04 74 78 32 10

## SANTE, SERVICES MEDICAUX ET D'URGENCE :

### Centre anti poison de Lyon

Tél. 04 72 11 69 11

### Docteurs Gaillard-Bruyère, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat

Maison de santé  
45 Grande Rue  
69420 Condrieu

Tél. 04 37 04 60 10

### Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 53 39

### Hôpital local de Condrieu

10 rue de la Pavie  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 78 74 00

### Hôpital de Vienne Lucien Hussel

Montée du Docteur CHAPUIS  
38200 Vienne

Tél. 04 74 31 33 33

### Infirmières

Maison de santé  
45 Grande Rue  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 85 51

### Séverine Duc

390 Grand Rue  
69420 Longes

Tél. 06 35 13 44 42

### Laboratoires d'Analyses Médicales

8 rue de l'Industrie  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 56 65 66

### Maison de retraite du Vernon

Chemin de la Pavie  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 58 53

### Pharmacie des Lônes

32 rue nationale  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 59 50 30

### Pharmacie de garde

Tél. 32 37 (0.35 €/mn)

### Pompiers : Tél. 18

### Sages-femmes

Maison de santé  
45 Grande Rue  
69420 CONDRIEU

Tél. 09.54.43.72.53

Orianne BLANC,  
Elodie CLEMENT,  
Anne VALLEIX

### SAMU : Tél. 15

### Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale  
69420 Condrieu

Tél. 04 74 56 67 46